

Press Book

Semaine de la vaccination

du 23 au 29 avril 2018



Contact presse

Agence O tempora - Tél. 05 56 81 01 11

Samuel Attia - samuel.attia@otempora.com - Tél. 06 63 92 63 50

Roxanne Poirier - roxanne.poirier@otempora.com

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Retombées nationales, régionales ou multi-départements

Aujourd'hui en France (National) - 23 avril : article « Nouvelle- Aquitaine : Semaine de la Vaccination » (Presse)

France 3 édition Aquitaine -23 avril : Reportage sur la SEV avec interview d'une patiente qui a eu la rougeole, du Dr Desclaux, puis interview en plateau du Dr Burbaud

France Bleu Poitou (Vienne et Deux-Sèvres) - 23 avril : Interview du Dr Sunder

France Bleu Poitou (Vienne et Deux-Sèvres) - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

France Bleu Limousin (Corrèze et Haute-Vienne) - 23 avril : Interview du Dr Abraham

Sud Ouest (Ex-Aquitaine, Charente et Charente-Maritime) - 24 avril : article « Trois choses à savoir sur la semaine de la vaccination » (Presse)

Radio Cristal FM (Dordogne et Corrèze) - 23, 24 et 27 avril : émission spéciale sur la SEV avec interview du Dr Pradeaux

Radio Cristal FM (Dordogne et Corrèze) - 23 avril : publication Facebook

Radio Totem (Dordogne et Corrèze) - 23 avril : interview du Dr Abraham

Centre France Le Populaire (Creuse et Haute-Vienne) - 26 avril : article « La vaccination des bébés en cinq mythes » avec interview du Pr Alain (Presse)

France 3 Poitou-Charente - 26 avril : Interview en plateau du JT du 12/13 du Dr Nelly Cassan-Faux

Sud Ouest (Ex-Aquitaine, Charente et Charente-Maritime) - 29 avril : article « Epidémie de rougeole en Gironde : « Je me suis cru protégé, à tort » avec interview de Sacha Mestancier (Presse et web)

Sud Ouest (Ex-Aquitaine, Charente et Charente-Maritime) - 03 mai « Pourquoi les adultes devraient se méfier davantage de la rougeole » avec les interviews de Sacha (étudiant), du Dr Vandentorren et du Dr Floret (Presse et Web)

Le Figaro.fr Santé (National) - 08 mai : article « Rougeole : des étudiants bordelais touchés témoignent » avec les interviews d'Elsa et Sergio étudiants et du Dr Antona (Web)

Yahoo actualité (National) - 09 mai : relais de l'article « Rougeole : des étudiants bordelais touchés témoignent » (Web)

Directions (National) - 18 mai : article « S'assurer des vaccins obligatoires des tout-petits » avec les interviews du Dr Burbaud et d'Odile Thomas (infirmière) (Presse)

Retombées départementales : Charente

La Charente Libre - 23 avril : article « Information sur le nouveau carnet vaccinal » (Presse)

Radio Orion - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

Radio Alouette - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

Retombées départementales : Charente-Maritime

Le Littoral de la Charente Maritime - 20 avril : « La semaine de la vaccination en Charente-Maritime » (Presse)

Radio Nostalgie - 24 avril : interview du Dr Pouget-Abadie dans le journal du matin et du midi

France 3 Edition La Rochelle - 26 avril : article en ligne « La Charente-Maritime, mauvais élève pour la vaccination » (Web)



[France 3 Edition La Rochelle](#) - 26 avril : reportage « Semaine de la vaccination en Charente-Maritime » avec interview du Dr Pouget-Abadie et réalisation de micro-trottoirs (TV)

[Le Phare de Ré](#) - 25 avril : article « Rencontres autour de la vaccination » (Presse)

[L'Hebdo de Charente Maritime](#) - 26 avril : article « Vaccins : les médecins se mobilisent contre les clichés » (Presse)

[Ville de La Rochelle](#) - pendant la SEV : publication dans l'agenda sur le site de la ville

[Ville de la Rochelle](#) - 29 avril : publication sur Facebook

[Virgin Radio La Rochelle](#) - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

[France Bleu La Rochelle](#) - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

Retombées départementales : Corrèze

[France Bleu Corrèze](#) - 23 avril : interview du Dr Abraham

[L'Echo de l'Ouest Edition Corrèze](#) - 23 avril : article « Informations et sensibilisation à la vaccination » (Presse)

[L'Echo de l'Ouest Edition Corrèze](#) - 24 avril : article « Vaccination : L'ARS et le département s'engagent » (Presse)

[La Montagne Tulle](#) - 24 avril : article « ARS Vaccination » (Presse)

[La Montagne Tulle](#) - 24 avril : article « Semaine Vaccination - exposition » (Presse)

[France 3 Pays de Corrèze](#) - 25 avril : article « Vaccins : piqûre de rappel » (Web)

[France 3 Pays de Corrèze](#) - 25 avril : Reportage « Semaine internationale de promotion de la vaccination » avec interview du Dr Abraham (TV)

[La Montagne Brive](#) - 25 avril : article « Le vaccin, un enjeu de santé publique » avec interview du Dr Abraham (Presse)

[La Montagne Tulle](#) - 26 avril : article « Une piqûre de rappel auprès du personnel et des étudiant(e)s » avec les interviews du Dr Ballay et Gisèle Bringaud (infirmière en santé publique) (Presse)

[La Vie Corrèzienne](#) - 27 avril : article « Semaine de la Vaccination - Le département s'engage » (Presse)

[La vie Corrèzienne](#) - 4 mai : « La vaccination, un acte citoyen » avec l'interview de Gisèle Bringaud (Presse)

[Radio Totem](#) - brèves pendant la SEV et reportages « La vaccination obligatoire inquiète » à Aurillac et en Corrèze avec interview du Dr Roch (Radio et web)

[L'Echo de l'Ouest Edition Corrèze](#) - 15 mai : article « La vaccination un acte citoyen » avec interview de Gisèle Bringaud (Presse)

Retombées départementales : Creuse

[L'Echo de l'Ouest Edition Creuse](#) - 26 avril : article « La vaccination obligatoire des nourrissons » (Presse)

Retombées départementales : Dordogne

- Radio Bergerac 95 - brèves dans les flashes infos pendant la SEV
- La Dordogne Libre - 23 avril : article « Rougeole : pourquoi fait-elle son retour ? » avec interview du Dr Pradeaux (*Presse*)
- L'Echo de l'Ouest Edition Dordogne - 24 avril : brèves sur la SEV (*Presse*)
- Radio Orion - brèves dans les flashes infos pendant la SEV
- Sud Ouest Périgueux - 24 avril : article « On dira tout sur la vaccination jeudi 26 avril à Périgueux » (*Presse*)
- France Bleu Périgord - 26 avril : interview en direct du Dr Pradeaux

Retombées départementales : Gironde

- L'Avenir aquitain - 20 avril : article « 23 au 29 avril : faites le point sur vos vaccinations ! » (*Presse*)
- Radio RCF - 20 avril : interview du Dr Sarlangue
- WIT FM - 20 avril : interview du Dr Sarlangue
- Le Républicain Sud Gironde - 22 avril : article « Gironde : une semaine d'information sur la vaccination » (*Web*)
- Académie de Bordeaux - 23 avril : article « Vaccination : une semaine pour en parler et faire le point » (*Web*)
- CNews Bordeaux - 23 avril : article « Rencontres et ateliers pour la semaine de la vaccination » (*Presse*)
- Radio Gold FM - 23 avril : brèves dans les flashes infos pendant la SEV
- Radio Enjoy 33 - 24 avril : brèves dans les flashes infos pendant la SEV
- Sud Ouest.fr - 24 avril : article « Gironde : une semaine pour tout comprendre sur la vaccination »
- Radio WIT FM - 24 avril : article en ligne « Gironde : une semaine pour faire tomber les clichés sur la vaccination » (*Web*)
- Radio ARL - 25 avril : interview du Dr Koeck
- France Bleu Gironde - 25 avril : interview du Dr Sarlangue « Pourquoi faut-il encore faire campagne pour la vaccination ? »
- Sud Ouest Edition Libournais Haute-Gironde - 25 avril : article « Conférence sur la vaccination » (*Presse*)
- La Dépêche du Bassin - 26 avril : article « Vaccination, une semaine pour en parler et faire le point » (*Presse*)
- O2 radio - 26 avril : interview du Dr Sarlangue
- Haute Gironde - 27 avril : article « Conférence sur la vaccination : Jean Sarlangue au micro » (*Presse*)
- R.I.G FM - 25 avril : interview du Dr Nicand
- RTL2 Bordeaux - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

Retombées départementales : Landes

- France Bleu Gascogne - 22 avril : Reportage avec interview du Dr Vial « Vaccination : C'est le pays de Pasteur qui doute le plus des vaccins » (*Radio et web*)
- France Bleu Gascogne - brèves dans les flashes infos pendant la SEV
- Radio MDM - brèves dans les flashes infos pendant la SEV
- Sud Ouest Mont de Marsan - 25 avril : article « Pourquoi une semaine de la vaccination dans les Landes ? » avec interview du Dr Meyer (*Presse et web*)

Retombées départementales : Lot-et-Garonne

La Dépêche du Midi Villeneuve sur Lot - 17 avril : article « Semaine européenne de la vaccination » (*Web*)

Le Courrier Français - 19 avril : brève afin d'annoncer les évènements (*Presse*)

Le petit Bleu de l'Agenais - 21 avril : Article « Semaine - Vaccination » (*Presse*)

Radio 4 cantons - 23 avril : interview de M. Morival (ARS)

Radio CFM - 23 et 24 avril : brèves dans les flashes infos pendant la SEV

La Dépêche du Midi Lot et Garonne - 23 avril article « Semaine de la vaccination : les nourrissons, première cible de la campagne de prévention » (*Web*)

Le Petit Journal Lot et Garonne - 23 avril : article « Semaine européenne de la vaccination » (*Presse*)

Actu.fr - 27 avril : article « La vaccination, sujet d'une conférence à l'hôpital de Marmande » (*Web*)

Sud Ouest Lot et Garonne - 30 avril : article « Vaccins : lever toutes les réticences » (*Web*)

Le Républicain Lot et Garonne - 3 mai : article « L'hôpital a fait un point complet sur la vaccination » avec les interviews du Dr François et du Dr Pohier (*Presse*)

La Dépêche du Midi Villeneuve sur Lot - 08 mai : article « Réunion d'informations sur la vaccination » (*Presse*)

Retombées départementales : Pyrénées-Atlantiques

France Bleu Béarn - 19 avril : émission sur la vaccination avec les Dr Firah et Ménard

Sud Ouest Pays Basque - 23 et 24 avril : évènements annoncés dans l'agenda (*Presse*)

France 3 Pau - 24 avril : reportage « Vaccination rougeole » diffusé dans le JT du 19/20 avec des interviews d'étudiants

Radio EIPM - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

Radio Irulegiko Irratia - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

NRJ Pyrénées - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

RFM Pays Basque - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

RTL2 Sud Aquitaine - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

Radio Herria - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

Virgin Radio Côte Basque - 23 et 24 avril : brèves dans les flashes infos sur la SEV

Retombées départementales Deux-Sèvres

Le Courrier de l'Ouest Deux Sèvres - 23 avril : article « Vaccinations : trois rendez-vous » (*Presse*)

La Nouvelle République du Centre Ouest Deux Sèvres - 25 avril : article « Et les adultes perdus dans leurs vaccins et rappels ? » avec interview du Dr Burbaud (*Presse et Web*)

La Nouvelle République du Centre Ouest Deux Sèvres - 25 avril : article « A vos vaccins , prêts ? Faites le point ! » avec interview du Service Communication de l'ARS Nouvelle- Aquitaine (*Presse et web*)

La Nouvelle République du Centre Ouest Deux Sèvres Sud - 26 avril : article « Un médecin effaré de voir certaines contre-vérités » avec interview du Dr Burbaud (*Presse et web*)

Retombées départementales : Vienne

Centre Presse Vienne - 24 avril : article « Le carnet de vaccination électronique, c'est maintenant » avec interview du Dr Koeck (*Presse et web*)

Radio D4B - brèves dans les flashs infos pendant la SEV

La Nouvelle République du Centre Ouest - 24 avril : article « Le carnet de vaccination électronique, c'est maintenant » avec interview du Dr Koeck (*Presse et web*)

Lavienne86.fr - 24 avril : article « Semaine européenne de la vaccination » (*Web*)

La Nouvelle République du Centre Ouest - 25 avril : article « Une semaine pour la vaccination » (*Presse et web*)

La Nouvelle République du Centre Ouest - 27 avril : article « La Ville sensibilise à la vaccination » avec interview du Dr Nelly Cassan-Faux (*Presse et web*)

Centre Presse Vienne - 27 avril : article « La Ville sensibilise à la vaccination » avec interview du Dr Nelly Cassan-Faux (*Presse et web*)

Radio Pulsar - brèves dans les flashs infos pendant la SEV

Retombées départementales : Haute-Vienne

La Montagne - 23 avril : article « Le carnet de vaccination » avec interview du Dr Ternamian (*Presse*)

Retombées, nationales, régionales

Aujourd'hui en France

Nouvelle-Aquitaine ou plusieurs départements

Aujourd'hui en France (National) - 23 avril : article « Nouvelle- Aquitaine :
Semaine de la
Vaccination »



Tirage :
336 845
Exemplaires

EN RÉGIONS 24 HEURES
ET AUSSI

NOUVELLE-AQUITAINE

SEMAINE DE LA VACCINATION

La Vienne bat aujourd'hui le rappel des acteurs de la santé dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination. En effet, le département connaît une épidémie de rougeole depuis fin 2017. Une jeune femme est décédée le 10 février. La semaine passée, trois cas avérés ont été détectés chez des détenus du centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne. L'objectif est d'atteindre 95 % de la population vaccinée.

3 aquitaine

France 3 édition Aquitaine -23 avril : Reportage sur la SEV avec les interviews d'une patiente qui a eu la rougeole, du Dr Desclaux, puis interview en plateau du Dr Burbaud



Centre France Le Populaire (Creuse et Haute-Vienne) - 26 avril : article « La vaccination des bébés en cinq mythes »

SANTÉ ■ A l'occasion de la semaine de la vaccination, jusqu'à dimanche, zoom sur l'obligation vaccinale

La vaccination des bébés en cinq mythes

En Nouvelle-Aquitaine, la Haute-Vienne est, avec les Landes et la Charente, parmi les départements où la couverture vaccinale est la plus élevée. Mais le virus du doute persiste.

Hélène Pommier
Twitter @hypoimmier

A lors que l'extension de l'obligation vaccinale à onze maladies (contre trois précédemment) est entrée en vigueur début 2018 pour les tout-petits, doutes et craintes sur la vaccination restent très présents. « On a le sentiment que l'émotionnel l'emporte sur le rationnel et sur les données scientifiques », regrette le professeur Sophie Alain, virologue au CHU de Limoges.

A l'occasion de la semaine consacrée au sujet, cette spécialiste répond à cinq questions que peuvent se poser les parents, notamment ceux qui doivent obligatoirement faire vacciner leurs enfants nés depuis le 1^{er} janvier dernier.

1 Un nourrisson n'est-il pas trop petit pour être vacciné ? « Le principe, en vaccinant des enfants de moins de 2 ans, est de le faire à un moment où ils répondent extrêmement bien à la vaccination, où ils n'ont pas rencontré la pathologie et où l'immunité conférée est durable. Pour certaines maladies, il faut vacciner au plus tôt, comme la coqueluche ; pour d'autres, un peu plus tard. Dans le cas de la rougeole et des oreillons, par exemple, les bébés sont également protégés par les anticorps maternels, donc il y a

une possibilité de retarder la primovaccination aux 12 mois de l'enfant. Avant, l'efficacité serait moindre. Le calendrier vaccinal tient compte de l'âge idéal pour administrer chaque vaccin. »

2 Combiner autant de vaccins ne risque-t-il pas d'affaiblir le système immunitaire de l'enfant ?

« Non, l'efficacité est mesurée afin d'évaluer la réponse immunitaire à chaque antigène. Le fait qu'il y en ait cinq ou six en même temps, dans les vaccins pentavalents ou hexavalents, n'épuise pas le système immunitaire, car celui-ci répond spécifiquement à chacun. Ce qui épuise le système immunitaire, ce n'est pas la stimulation multiple en une seule fois, mais la stimulation continue, répétée dans le temps. On le voit avec les adultes, avec les personnes âgées. Le vieillissement immunitaire et la rencontre permanente d'antigènes au cours d'une vie rendent la réponse moins efficace. D'où l'importance des rappels de vaccins, comme pour le tétanos. Quant aux formules combinées, l'avantage est qu'il y a moins d'injections : six pour les onze maladies. »

3 Pourquoi vacciner contre l'hépatite B, où les risques de contracter la maladie sont, à cet âge, minimes ?

« Chez les bébés, la réponse à ce vaccin est efficace à 99 %. Or cette proportion baisse au fur et à mesure qu'on avance en âge et il y a parfois des adultes non répondeurs. De même, lorsqu'il y a eu la vaste campagne de vaccination chez les adolescents dans les années quatre-vingt-dix, une polémique a émergé sur un possible lien de causalité avec des cas de sclé-

se en plaques. Ce rôle n'a jamais été démontré, car c'est un âge où ce type de maladie du système nerveux se déclenche : les réticences persistent alors qu'il n'y a pas de complication associée au vaccin contre l'hépatite B. Enfin, c'est une protection à vie. Donc quand ils auront leurs premiers rapports sexuels, ils seront déjà protégés. »

4 Continuer de vacciner contre des maladies éradiquées, comme la diphtérie ou la poliomyélite, a-t-il un sens aujourd'hui ?

« Oui, parce qu'elles circulent toujours dans le monde et que les gens voyagent. Une baisse de la couverture vaccinale ou un niveau insuffisant peuvent entraîner de nouveau des épidémies. On le voit avec la rougeole. On a espéré sa disparition. Or il y a vingt ans en Angleterre, des travaux d'un médecin associant vaccin ROR et autisme, dont la falsification a ensuite été prouvée, ont entraîné une chute de la couverture vaccinale. On a constaté une résurgence de la maladie. Le nombre de cas a augmenté : la période 2017-2018 l'a encore confirmé dans notre région. »

5 Justement, est-ce qu'il ne vaut pas mieux attraper la rougeole en bas âge, au même titre que la varicelle ?

« La rougeole n'est pas une maladie bénigne : elle peut entraîner des encéphalites et autres complications neurologiques, des décès. On s'est rendu compte que les patients étaient surtout des adultes jeunes, plus susceptibles de développer des formes graves que les enfants. En vaccinant ces derniers, on améliore la protection de la population en général et on les protège aussi pour l'avenir. » ■



AVANT 2 ANS. Désormais, pour les bébés nés à compter du 1^{er} janvier 2018, onze vaccins sont obligatoires.
PHOTO D'ILLUSTRATION - CHRISTELLE BESSEVRE

France 3 Poitou-Charente (Charente, Charente Maritime, Deux-Sèvres et Vienne)

- 26 avril : Interview en plateau du JT du 12/13 du Dr Nelly Cassan Faux



[ILS EN PARLENT] Piqûre de rappel - En cette semaine mondiale de la vaccination, le docteur Nelly Cassan-Faux, conseillère municipale de Châtelleraut en charge de la santé, était aujourd'hui l'invitée du JT du 12/13 de France 3 Poitou-Charentes. Elle rappelle l'importance de la vaccination, notamment chez les enfants.

► Retrouvez son interview en replay : <https://bit.ly/2j9qyT>



FRANCE3-REGIONS.FRANCETVINFORMO.FR

France 3 Nouvelle-Aquitaine - JT 12/13 Poitou-Charentes

Quotidiennement, la Médiation des rédactions de France3 recueille vos...

Sud Ouest (Ex-Aquitaine, Charente et Charente-Maritime) - 29 avril : article « Epidémie de rougeole en Gironde : « Je me suis cru protégé, à tort » avec interview de Sacha Mestaniér

Épidémie de rougeole en Gironde : "Je me suis cru protégé, à tort"



Sacha, étudiant bordelais, a contracté la rougeole en mars. La maladie l'a laissé un mois sur le flanc.

Quentin Salinier

Il a 22 ans, est étudiant à Bordeaux et a contracté la rougeole avec des complications telles, qu'il a dû être hospitalisé. Récit de son parcours.

Sacha va bien. Il vous serre la main en riant, « n'ayez pas peur, je ne suis plus contagieux#! » Cet étudiant de 22 ans, **en pharmacie à Bordeaux**, sort tout juste d'une maladie que l'on qualifie à tort d'infantile, voire de bénigne . « Début mars, j'ai pensé souffrir d'un syndrome grippal banal. J'ai été pris de **fortes fièvres nocturnes, avec des maux de tête**. Je ne suis pas du genre à m'attarder sur mes bobos, alors le matin je me suis levé pour aller en cours. Avec des Doliprane dans la poche. »

Le lendemain, l'état de Sacha empire. « C'était bizarre, les yeux me brûlaient et la gorge était très enflammée, et aussi, ma bouche était granuleuse. Comme je suis étudiant en pharmacie j'ai titlé : rougeole#? Alors j'ai contacté mes parents pour savoir si je l'avais eu enfant et j'ai cherché des renseignements. Les symptômes correspondaient. Surtout la bouche : signe de Koplik, des tâches blanches à l'intérieur des joues, j'ai regardé dans le miroir. Oups. »

Sacha file chez son médecin, qui prescrit une sérologie. Ni son médecin, ni lui ne sont à ce stade certains qu'il s'agit de la rougeole. Le lendemain, le laboratoire informe que la sérologie est négative. « En même temps, je découvre que je suis couvert de boutons rouges sur le visage, le torse. **Ma fièvre augmente**, je me sens de plus en plus épuisé. En fait, la sérologie était négative, car le prélèvement était trop précoce. Une semaine après, j'étais au radar, cloué au lit, avec des difficultés à respirer. Ma mère a appelé SOS Médecins et là, j'ai été conduit **aux urgences du CHU de Bordeaux** , par les pompiers. »

Sud Ouest (Ex-Aquitaine, Charente et Charente-Maritime) - 29 avril : article «
Epidémie de rougeole en Gironde : « Je me suis cru protégé, à tort » avec interview de
Sacha Mestaniér
(suite)

Pneumopathie, perfusions...

Le patient est mis à l'écart tout de suite, il est placé sous oxygène, avec une perfusion. « Là-bas, tous les prélèvements sanguins ont confirmé que j'avais bien la rougeole, avec des complications : **une pneumopathie**. J'ai été hospitalisé une semaine, côté poumons je me sentais mieux, mais les yeux c'était terrible. Je voyais flou, ça me brûlait. Sur place, un ophtalmo m'a confirmé que j'avais des ulcérations sur la cornée, les yeux rayés. Il a fallu près de trois semaines pour que tout rentre dans l'ordre. J'ai été contraint de porter **des lunettes noires** et de rester dans le noir au maximum. Un mois sur le flanc. »

Sacha n'a jamais été vacciné contre la rougeole. « J'avais entendu parler évidemment de cette épidémie, je suis censé être bien placé pour savoir que j'étais à risque. Je me suis cru protégé, à tort. À l'époque, la vaccination ROR (rougeole, oreillons, rubéole) n'était que recommandée. Dans ma promotion, où nous étions une quarantaine d'étudiants, six ont attrapé la rougeole à la même période. **Aucun n'était vacciné**. Ceux qui l'étaient ont eu quelques symptômes, sans plus. »

L'épidémie en phase de régression

Selon le dernier bulletin de Santé Publique France, la tendance de l'épidémie de rougeole qui sévit en Nouvelle-Aquitaine est à la baisse, si l'on considère le nombre hebdomadaire de cas recensés **dans la région et les départements**.

Le rapport de Santé Publique France, publié cette semaine, fait état du nombre de cas déclarés et de **données démographiques**. Ainsi, l'âge moyen des personnes touchées par la maladie est de 18 ans. Il est aussi noté la présence de « **cas groupés actifs** », ce qui représente plus de trois cas dans un même groupe, dont au moins un confirmé. Au CHU de Bordeaux, 26 cas ont été ainsi dénombrés dans le cadre de cas groupés actifs, et en Gironde, 26 cas dans la communauté des gens du voyage, trois cas à la maison, chez les assistantes maternelles. 22 cas, à l'Université de Poitiers (86) et cinq cas en établissement pénitentiaire (86), 18 cas en établissement scolaire privé (86).

Les recommandations insistent sur l'administration **d'une première dose de vaccin ROT à l'âge de 12 mois** et d'une seconde dose avant 2 ans. Un rattrapage vaccinal (toujours deux doses) est recommandé pour toute personne âgée de plus de 24 mois et née depuis 1980.

Autour d'un cas de rougeole, l'éviction de la personne touchée – elle doit rester chez elle pour éviter tout contact – est recommandée, pendant toute la période de contagiosité, à savoir jusqu'à cinq jours après le début de l'éruption. Un rattrapage vaccinal, réalisé dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas, peut éviter la survenue de la maladie chez la personne vaccinée.

Quelques chiffres sur l'épidémie de rougeole

996 Le nombre de cas déclarés dans la région, entre le 1er novembre 2017 et le 25 avril 2018, dont 56 % en Gironde.

22 % Parmi les personnes touchées par la rougeole, 22 % ont été hospitalisées, 12 cas en réanimation et un décès.

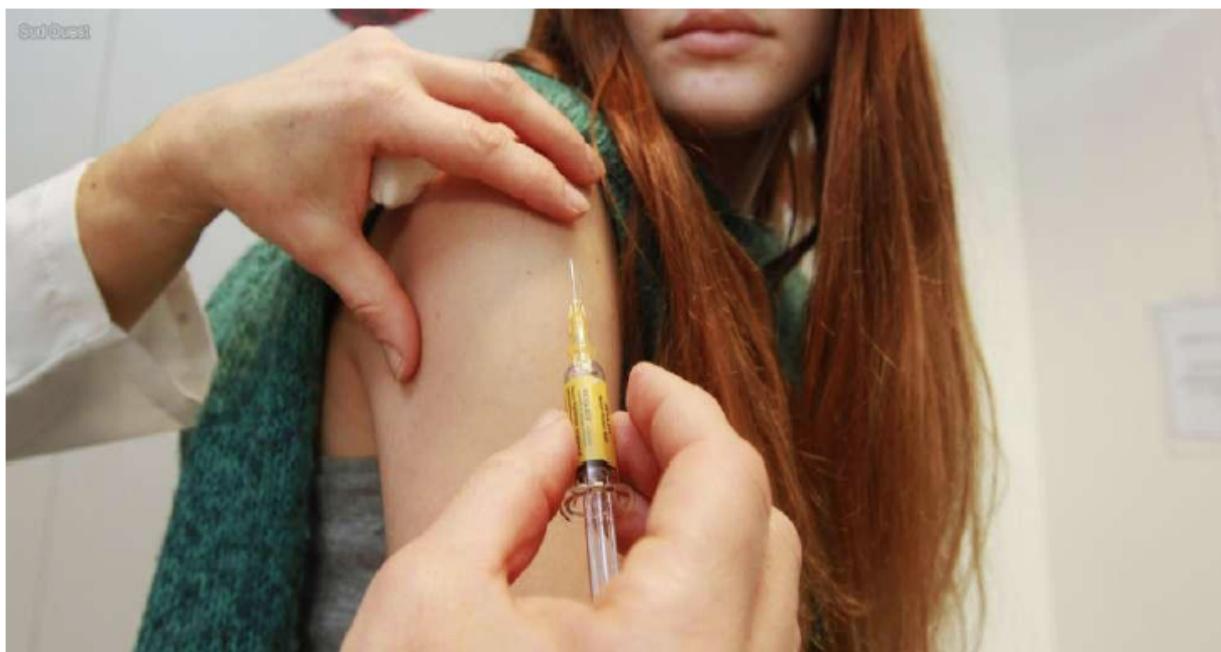
83 % Sur le nombre de cas déclarés, 83 % étaient peu ou mal vaccinés, ce qui met en avant une couverture vaccinale insuffisante.

75 % Depuis le début de l'épidémie, la vente des vaccins ROR est en hausse de 75 % dans la région.

Sud Ouest.fr (Ex- Aquitaine, Charente et Charente-Maritime) - 03 mai « Pourquoi les adultes devraient se méfier davantage de la rougeole » avec les interviews de Sacha (étudiant), du Dr Vandentorren et du Dr Floret

Pourquoi les adultes devraient se méfier davantage de la rougeole

SudOuest.fr .



Pour les adultes atteints de la rougeole, un passage à l'hôpital est fréquent s'ils ne sont pas vaccinés.

DAVID THIERRY / ARCHIVE SUD OUEST

Alors qu'ils sont les plus à même de développer de sévères complications, les 20–40 ans sont particulièrement exposés à la rougeole à cause d'une mauvaise ou d'une absence de vaccination.

S'il fut un temps où l'on pensait pouvoir l'éradiquer, la rougeole fait son retour en France. Après avoir quasiment disparu pendant près de deux décennies, elle a connu une vive recrudescence en novembre 2017. Santé publique France a comptabilisé pas moins de **1527 cas depuis le début de l'année 2018** , dont 51% (soit 819) en Nouvelle-Aquitaine, seule région en situation épidémique .

Et bien que la rougeole soit considérée comme une maladie infantile, c'est surtout pour les adultes que cette épidémie est une mauvaise nouvelle. Car si cette maladie virale est considérée comme un passage obligé chez l'enfant, au même titre que la varicelle, **elle touche avec une violence particulière la tranche d'âge des 20–40 ans** .

Mal immunisés suite à une mauvaise ou à une absence de vaccination, ces derniers sont les personnes les plus susceptibles de développer des complications très sévères voire mortelles, à l'instar de la jeune femme de 32 ans décédée de la rougeole au CHU de Poitiers en février 2018.

Des complications très sévères chez les adultes

La rougeole est **une maladie virale extrêmement contagieuse** : un malade peut contaminer 20 personnes à lui seul. Elle est caractérisée par des fortes fièvres, une conjonctivite et des œdèmes au niveau des paupières,

Sud Ouest.fr (Ex- Aquitaine, Charente et Charente-Maritime) - 03 mai « Pourquoi les adultes devraient se méfier davantage de la rougeole » avec les interviews de Sacha (étudiant), du Dr Vandentorren et du Dr Floret

un écoulement nasal, une toux violente, des diarrhées et des vomissements. Trois ou quatre jours après l'infection, **une éruption cutanée** typique de la rougeole – des petites plaques rouges, légèrement en relief et espacées de quelques millimètres – se développe partout sur le corps.

Ces symptômes restent généralement légers chez les enfants de plus de six mois. Mais lorsque des adultes sont contaminés, ils peuvent dégénérer et entraîner **des complications très sévères** : infections respiratoires, complications neurologiques, cécité, déshydratation, atteintes au foie, aux reins...

C'est le cas de Sacha, un étudiant de 22 ans en pharmacie à Bordeaux interviewé par Sud Ouest . Jamais vacciné, le jeune homme a attrapé la rougeole en "se croyant protégé, à tort" et a développé une pneumopathie (infection du système respiratoire), ainsi que des ulcérations sur la cornée. **Hospitalisé pendant une semaine** , il a ensuite dû passer un mois allongé dans le noir avec des lunettes de soleil pour éviter de devenir aveugle.

Comme le rappelle Santé publique France dans son rapport annuel , les hospitalisations dues à la rougeole sont plus fréquentes chez les nourrissons de moins d'un an... et chez les adultes de plus de 20 ans.

Les 20–40 ans plus exposés à la rougeole

Par ailleurs, cette tranche d'âge est particulièrement susceptible d'attraper la rougeole et représente un vecteur de contamination important. **Le vaccin ROR** (triple vaccin contre la rubéole, la rougeole et les oreillons) a été introduit en France en 1983. Avant cette date, on estime que pratiquement tous les Français ont eu la rougeole, et sont donc immunisés – on ne peut l'attraper qu'une seule fois. En 1996, une seconde dose du vaccin est prescrite pour renforcer l'immunité contre la maladie.

Mais ce vaccin n'est devenu **obligatoire qu'au 1er janvier 2018** , pour lutter contre la violente recrudescence de maladies quasiment éradiquées jusque-là. En dépit des recommandations officielles, de nombreuses personnes nées après 1980 n'ont donc pas été vaccinées ou n'ont reçu qu'une seule dose, ce qui ne suffit pas à les protéger tout au long de leur vie.

"Il y a eu une accumulation des personnes qui n'étaient pas immunisées au fil du temps, explique dans Marianne Stéphanie Vandentorren, médecin épidémiologiste chez Santé publique France. " **La tranche d'âge la plus concernée est celle des 20–30 ans** , alors que c'est aussi celle qui risque de contracter les formes les plus sévères de la maladie".

Vaccination de prudence

Les autorités sanitaires conseillent aux adultes qui ne sont pas certains d'être immunisés **une vigilance absolue** , surtout s'ils vivent en Nouvelle-Aquitaine où sévit toujours une épidémie de rougeole. En cas de doute, il est possible de réaliser un test sanguin qui détermine si le patient a été en contact avec le virus de la rubéole. Puisque le vaccin ROR protège également contre cette maladie, si le test est positif, il est probable que la personne en ait reçu une ou deux doses.

Mais ce test n'est pas fiable à 100%. Par prudence, les médecins recommandent donc aux 20–40 ans de **se faire vacciner au moindre doute** : une double vaccination ne présente aucun risque. "Si l'on ne sait pas et que l'on est né après 1980, il ne faut pas hésiter, il faut faire au moins une dose", préconise dans Le Figaro Daniel Floret, pédiatre infectiologue.

Le Figaro.fr Santé - 08 mai : article « Rougeole : des étudiants bordelais touchés témoignent »
avec les interview d'Elsa et Sergio étudiants et du Dr Antona

Rougeole: des étudiants bordelais touchés témoignent

Près de 90% des cas de rougeoles sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés (une dose seulement).
185111445/thiago - stock.adobe.com
Depuis novembre 2017, plus de 2 000 personnes ont été touchées par le virus de la rougeole, dont plus de la moitié dans le département Nouvelle Aquitaine.

«Les démangeaisons étaient épouvantables. Je n'avais qu'une envie, c'était de m'arracher la peau», raconte Elsa, étudiante en droit à Bordeaux, qui a été infectée par le virus de la rougeole fin décembre. Apparue dans la communauté bordelaise en novembre 2017, la maladie sévit désormais dans 80 départements, selon les derniers chiffres de l'agence Santé publique France publiés le 2 mai. La Nouvelle Aquitaine reste le département le plus touché avec plus de 1 000 cas déclarés.

«Le médecin m'a longtemps examinée avant d'évoquer cette maladie. Il n'en revenait pas»

Elsa, étudiante à Bordeaux.

«Le jour de mon départ en vacances, le 27 décembre, j'ai commencé à avoir un peu de fièvre. Mon nez n'arrêtait pas de couler», explique Elsa. Mais rien de bien inquiétant pour la jeune fille, qui pense alors à une allergie. C'est quatre jours plus tard, lors de son retour de vacances, que la situation s'aggrave.

«Durant mon trajet de retour en bus vers Bordeaux, la fièvre est montée à 40°C. Ma peau me brûlait. Arrivée chez moi, j'ai pris une douche, pour essayer de faire baisser ma température et enlever de ma peau ce qui me faisait si mal. Pendant la nuit, j'ai fait plusieurs crises d'asthme, je ne parvenais plus à respirer. Vu mon état, j'ai dû appeler SOS médecin», relate la jeune fille. «C'était horrible. Je ne le souhaite vraiment à personne.»

Le diagnostic tombe: Elsa a la rougeole. «Le médecin m'a longtemps examinée avant d'évoquer cette maladie. Il n'en revenait pas», assure la jeune femme, qui n'a reçu qu'une seule dose de vaccin étant petite (avant 1993, cela était considéré comme suffisant). «Il m'a prescrit des crèmes pour les boutons et des médicaments pour la fièvre. Mais il ne pouvait rien me donner de plus.»

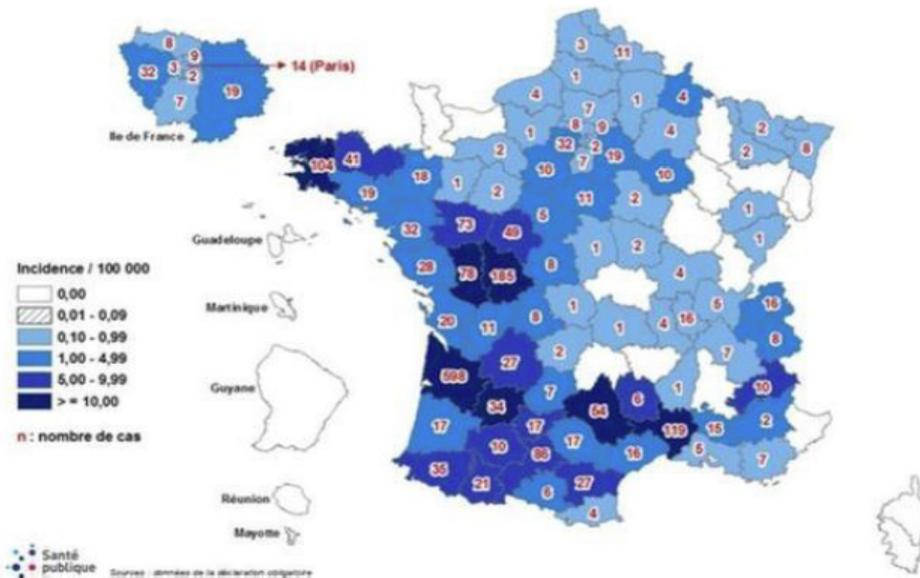
Si Elsa s'en sort bien, la rougeole reste une maladie extrêmement contagieuse - un malade peut contaminer 16 autres personnes - et dangereuse. Elle peut engendrer des complications graves: pneumonie, encéphalites aiguës, etc. Une femme de 32 ans est d'ailleurs décédée à Poitiers mi-février de la maladie. Et 20% des cas déclarés depuis le début de cette résurgence ont été hospitalisés.

Bulletin épidémique hebdomadaire. Santé Publique France

«Il n'existe à ce jour aucun traitement, en particulier aucun antiviral, qui soit efficace contre le virus de la rougeole», confirme Denise Antona, médecin à Santé publique France. «Les traitements sont en grande majorité dirigés contre les symptômes de la maladie. C'est pour cela que la prévention par la vaccination est importante».

Elle rappelle également que les personnes nées après 1980 sont les plus vulnérables. C'est en effet à cette période qu'a débuté la campagne de vaccination contre la rougeole, éradiquant progressivement le virus. Mais tous n'ont pas été vaccinés. Or en cas de non-vaccination, les plus jeunes, qui n'ont jamais été en contact avec le virus, ne sont pas protégés. Par contre, leurs aînés, s'ils ont eu la rougeole durant leur enfance, ont développé une protection vis-à-vis du virus.

Le Figaro.fr Santé - 08 mai : article « Rougeole : des étudiants bordelais touchés témoignent » avec les interviews d'Elsa et Sergio étudiants et du Dr Antona



Pas 100% efficace

Depuis le début de la flambée épidémique, en novembre 2017, près de 90% des malades n'étaient pas vaccinés ou n'avaient reçu qu'une seule dose (au lieu des deux recommandées), selon Santé publique France. Le vaccin, très efficace, ne l'est toutefois pas à 100%. En témoigne le cas de Sergio, également étudiant à Bordeaux, qui malgré ses deux vaccinations a développé la maladie. «J'ai commencé par me sentir mal un matin: fièvre, maux de gorge, toux etc. Quelques jours plus tard, je me suis réveillé avec des plaques rouges sur tout le corps. Quand je suis allé consulter, on m'a confirmé que c'était bien la rougeole.»

«On estime que sur 100 personnes vaccinées avec deux doses, trois à cinq personnes peuvent ne pas développer des anticorps contre la maladie», explique le Dr Denise Antona. C'est pour ces personnes non protégées que la vaccination - et donc l'immunité - du plus grand nombre est nécessaire. D'autres personnes sont également considérées comme vulnérables car elles auraient un système immunitaire affaibli suite à une maladie (comme le sida) ou un traitement (anticancéreux par exemple).

La vaccination contre la rougeole est devenue obligatoire pour tous les nourrissons nés après le 1er janvier 2018. La première dose doit être injectée à l'âge de 12 mois, et une seconde entre 16 et 18 mois.



Yahoo actualité - 09 mai : relais de l'article « Rougeole : des étudiants bordelais touchés témoignent »

Rougeole: des étudiants bordelais touchés témoignent

Près de 90% des cas de rougeoles sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés (une dose seulement). / 185111445/thiago - stock.adobe.com

Depuis novembre 2017, plus de 2 000 personnes ont été touchées par le virus de la rougeole, dont plus de la moitié dans le département Nouvelle Aquitaine.

«Les démangeaisons étaient épouvantables. Je n'avais qu'une envie, c'était de m'arracher la peau», raconte Elsa, étudiante en droit à Bordeaux, qui a été infectée par le virus de la rougeole fin décembre. Apparue dans la communauté bordelaise en novembre 2017, la maladie sévit désormais dans 80 départements, selon les derniers chiffres de l'agence Santé publique France publiés le 2 mai. La Nouvelle Aquitaine reste le département le plus touché avec plus de 1 000 cas déclarés.

«Le jour de mon départ en vacances, le 27 décembre, j'ai commencé à avoir un peu de fièvre. Mon nez n'arrêtait pas de couler», explique Elsa. Mais rien de bien inquiétant pour la jeune fille, qui pense alors à une allergie. C'est quatre jours plus tard, lors de son retour de vacances, que la situation s'aggrave.

«Durant mon trajet de retour en bus vers Bordeaux, la fièvre est montée à 40°C. Ma peau me brûlait. Arrivée chez moi, j'ai pris une douche, pour essayer de faire baisser ma température et enlever de ma peau ce qui me faisait si mal. Pendant la nuit, j'ai fait plusieurs crises d'asthme, je ne parvenais plus à respirer. Vu mon état, j'ai dû appeler SOS médecin», relate la jeune fille. «C'était horrible. Je ne le souhaite vraiment à personne.»

Le diagnostic tombe: Elsa a la rougeole. «Le médecin m'a longtemps examinée avant d'évoquer cette maladie. Il n'en revenait pas», assure la jeune femme, qui n'a reçu qu'une seule dose de vaccin étant petite (avant 1993, cela était considéré comme suffisant). «Il m'a prescrit des crèmes pour les boutons et des médicaments pour la fièvre. Mais il ne pouvait rien me donner de plus.»

Si Elsa s'en sort bien, la rougeole reste une maladie extrêmement contagieuse - un malade peut contaminer 16 autres personnes - et dangereuse. Elle peut engendrer des complications graves: pneumonie, encéphalites (...) **Lire la suite sur Figaro.fr**



Direction - 18 mai : article « S'assurer des vaccins obligatoires des tout-petits » avec les interviews du Dr Burbaud et d'Odile Thomas (infirmière)

ORGANISATION ET MANAGEMENT [HYGIÈNE & SÉCURITÉ

S'assurer des vaccins obligatoires des tout-petits

Rougeole, hépatite B, méningocoque... L'obligation vaccinale des enfants a été étendue à onze maladies. La mesure concerne aussi les établissements sociaux et médico-sociaux qui les accueillent.

Onze vaccinations sont désormais obligatoires pour les enfants, sauf contre-indication médicale reconnue [1]. La mesure touche pour l'instant les tout-petits [2] et conditionne leur entrée en collectivité à partir du 1^{er} juin prochain. Sont expressément visés les crèches, les écoles mais aussi les établissements de l'aide sociale à l'enfance – ASE (pouponnières...), ceux du secteur médico-éducatif (IME...) et les centres d'action médico-sociale précoce (Camps).

Un schéma étendu

Pas de révolution en réalité, plus de 70 % des enfants étant déjà vaccinés contre les onze maladies concernées. C'est le principe de l'obligation qui a été étendu. Il ne portait auparavant que sur trois affections (diphtérie, tétanos et poliomyélite); les huit autres vaccinations n'étant que « recommandées »: contre la coqueluche, l'hémophilus influenzae B, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le méningocoque C et les infections à pneumocoque.

En pratique, le marché pharmaceutique proposant des vaccins « multivalents », quatre peuvent suffire: celui contre les infections à pneumocoque, celui contre le méningocoque C, le « ROR » (contre la rougeole, les oreillons et la rubéole) et « l'hexavalent » (concerne les six maladies restantes). Soit dix injections pour les petits entre 2 et 18 mois avec les rappels. « Avant leur entrée dans l'établissement, les enfants ont souvent bénéficié d'un suivi médical renforcé par les services de protection maternelle et infantile (PMI) notamment, donc les recommandations vaccinales sont bien prises en compte », constate ainsi Odile Thomas-Cantie, infirmière à l'IME Château Martouré, à Arudy (Pyrénées-Atlantiques).

Vérifier le carnet de santé

Le devoir de protéger les mineurs revient aux parents. La sanction pénale spécifique au refus de vaccination a été supprimée, mais des poursuites peuvent être engagées sur des fondements plus généraux, comme le fait de compromettre la santé de son enfant

(en vertu de l'article L. 227-17 du Code pénal). Le rôle des établissements est de vérifier lors de l'admission que les vaccinations sont à jour, rappels compris [3]. Dans ce but, les parents doivent leur présenter le carnet de santé, dont la nouvelle version inclut une actualisation des pages vaccinations, en phase avec la récente réglementation.

À noter. En l'absence de carnet de santé, une attestation ou le certificat de contre-indication sont suffisants.

Quand une ou plusieurs vaccinations requises font défaut, le mineur est provisoirement admis dans la structure, à condition de recevoir les doses manquantes dans les trois mois. Inutile de tout reprendre à zéro, on poursuit les injections là où elles se sont arrêtées, en tenant compte de l'âge du petit. « À l'occasion de la visite médicale, pour faciliter la vie des parents, on peut délivrer à ces derniers une ordonnance afin de se procurer le ou les vaccins. L'infirmière pourra ensuite effectuer l'injection, à condition que le médecin soit présent dans les locaux », explique Odile Thomas-Cantie.



En l'absence de carnet de santé, une attestation ou le certificat de contre-indication sont suffisants.

En cas de refus de vaccination persistant de la part de la famille, le responsable de la collectivité de mineurs est « fondé à exclure l'enfant », précise le ministère de la Santé. « Pour les établissements de l'ASE ou pour jeunes handicapés, ce n'est pas si simple, nuance Laurent Cocquebert, avocat associé au cabinet Baron, Aidenbaum et associés. Difficile de présager la jurisprudence, mais le juge administratif fait souvent prévaloir le droit de la personne à être accueillie. Il pourra donc s'avérer utile de mentionner l'obligation vaccinale dans le règlement de fonctionnement. »

Aurélia Descamps

[1] Loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017, article 49 et décret n° 2018-42 du 25 janvier 2018

[2] Enfants nés à partir du 1^{er} janv. 2018

[3] Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2018 à retrouver sur <http://solidarites-sante.gouv.fr>

AVIS D'EXPERT



Annie Burbaud, conseillère médicale à l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine

Nouvelle-Aquitaine

« Sans attendre l'arrivée en établissement de la génération née à partir de 2018, les professionnels ont intérêt à

sensibiliser les familles à l'importance de la vaccination et expliquer aux parents réticents que certaines maladies qui ont quasiment disparu en France peuvent resurgir. Seule une « couverture vaccinale » de 95 % [1] nous protège efficacement de la propagation de certaines affections. Or, pour la rougeole par exemple, elle est inférieure à 80 %, ce qui explique l'épidémie actuelle, dont

une jeune femme est récemment décédée... On peut orienter les familles vers le site vaccination-info-service. La semaine mondiale de la vaccination, programmée chaque année fin avril, est par ailleurs l'occasion pour les ARS, et d'autres acteurs de la santé, de diffuser des brochures, que peuvent utiliser les structures. »

[1] Proportion de la population ciblée par un vaccin et effectivement vaccinée

Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination



France Bleu Poitou (Vienne et Deux-Sèvres) - 23 avril : Interview du Dr Sunder



Audience :
523 000
Personnes

France Bleu Poitou (Vienne et Deux-Sèvres) : brèves dans les flashes infos pendant la SEV



Audience :
64 300
Personnes

France Bleu Limousin (Corrèze et Haute-Vienne) - 23 avril : Interview du Dr Abraham



Radio Cristal FM (Dordogne et Corrèze) - 23, 24 et 27 avril : émission spéciale sur la SEV avec interview du Dr Pradeaux



Audience :
10 000
Personnes

Radio Cristal FM (Dordogne et Corrèze) - 23 avril : publications Facebook



Radio Totem (Dordogne et Corrèze) - 23 avril : interview du Dr Abraham



Retombées départementales Charente



La Charente Libre - 23 avril : article «
Information sur le nouveau carnet vaccinal »



Tirage :
30 712
Exemplaires

■ SANTÉ

Information sur le nouveau carnet vaccinal. Dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination, qui se déroule du 23 au 29 avril, le centre hospitalier d'Angoulême met à disposition de la documentation dans les halls et les services de soins de l'établissement pour les consultants, les usagers et les professionnels. Mercredi, de 10h à 16h, la cadre sage-femme tiendra un stand de sensibilisation et d'information sur le calendrier vaccinal, dans le hall Ouest.

Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination



Radio Orion - brèves dans les
flashes infos pendant la SEV



Audience :
18 000
Personnes



Audience :
551 000
Personnes

Radio Alouette -
brèves dans les flashes
infos pendant la SEV





Tirage :
69 400
Exemplaires

Le Littoral de la Charente Maritime - 20 avril : « La semaine de la vaccination en Charente »

En Bref...

La semaine de la vaccination en Charente-Maritime

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle obligation vaccinale pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 et face à la recrudescence de certaines maladies comme la rougeole, dont les séquelles peuvent être lourdes (1 cas sur 4 a été hospitalisé) voire avoir des conséquences mortelles, la Semaine de la vaccination est l'occasion pour l'Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine et ses partenaires de rappeler non seulement aux jeunes parents, mais à l'ensemble de la population l'importance de la vaccination, et ce, à tout âge de la vie.

L'épidémie de rougeole qui sévit depuis fin 2017 en Nouvelle Aquitaine est un exemple de ré-apparition de certaines maladies infectieuses. Ce retour s'explique par la couverture vaccinale insuffisante, parfois nettement inférieure à 80 % dans certains départements de Nouvelle Aquitaine, pour le vaccin ROR (Rougeole-Oreillons-Rubéole).

Si les autorités sanitaires et les professionnels de santé mettent tout en œuvre pour éviter la propagation du virus, la meilleure arme pour lutter contre la rougeole reste la vaccination.

À l'occasion de la Semaine de la vaccination, l'ARS Nouvelle Aquitaine et ses partenaires vont au contact des citoyens pour les informer, le 25 avril, de 9 h 30 à 12 heures au Marché de Ville-neuve les Salines et le 2 mai, de 9 h 30 à 12 heures, au marché du centre-ville de La Rochelle.

France 3 Edition La Rochelle - 26 avril : article en ligne « La Charente-Maritime, mauvais élève pour la vaccination »

La Charente-Maritime, mauvaise élève pour la vaccination



La couverture vaccinale dans les départements du Poitou et des Charentes

La couverture vaccinale est définie comme le taux de personnes vaccinées sur l'ensemble d'une population.

► Couverture vaccinale 2016 DTP/ coqueluche

- Charente : 98%
- Charente-Maritime : 95%
- Deux Sèvres : 94%
- Vienne : 97%

L'objectif visé de 95% est atteint

► Couverture vaccinale 2016 Hépatite B

- Charente : 91%
- Charente-Maritime : 90%
- Deux Sèvres : 86%
- Vienne : 94%

L'objectif visé de 95% n'est pas atteint mais il est tout de même très bon.

► Couverture vaccinale 2016 Rougeole/oreillons/rubéole

- Charente : 78%
- Charente-Maritime : 73%
- Deux Sèvres : 70%
- Vienne : 80%

L'objectif visé de 95% n'est pas atteint ; même si le taux de couverture vaccinale est en progression, il reste largement insuffisant (75, 25%).

► Couverture vaccinale 2017 Méningocoque C (enfants de 2 ans)

- Charente : 64%
- Charente-Maritime : 67%
- Deux Sèvres : 60%
- Vienne : 72%

L'objectif visé de 95% est très loin d'être atteint

► Couverture vaccinale 2016 Papillomavirus (jeunes filles de 16 ans)

- Charente : 18%
- Charente-Maritime : 21%
- Deux Sèvres : 24%
- Vienne : 23%

Couverture vaccinale également largement insuffisante.

Source : Agence régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine

PARTAGES



C'est la semaine de la vaccination jusqu'à dimanche. L'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine organise plusieurs événements, dont une matinée d'information sur l'un des marchés de La Rochelle, le mercredi 25 avril.

Par Valérie Prétot

Publié le 26/04/2018 à 08:00 Mis à jour le 26/04/2018 à 08:49

Dans le cadre de la semaine de la vaccination lancée par l'Organisation Mondiale de la Santé et relayée par l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine, une opération de sensibilisation s'est déroulée ce mercredi 25 avril au matin sur le marché de Villeneuve-Les-Salines à La Rochelle.

C'est donc sur le terrain qu'une infirmière du service des vaccinations de la mairie de La Rochelle explique les changements en vigueur depuis le 1er janvier. Les enfants nés à partir de 2018 doivent être vaccinés contre 11 pathologies (il n'y en avait que trois 3 auparavant).

La Charente-Maritime figure parmi les mauvais élèves en France. Concernant la rougeole, les oreillons et la rubéole, seulement 73 % de la population du département était vaccinée en 2016, contre 79 % à l'échelle du pays.

France 3 Edition La Rochelle - 26 avril : reportage « Semaine de la vaccination en Charente-Maritime » avec interview du Dr Pouget-Abadie



Le Phare de Ré - 25 avril : article « Rencontres autour de la vaccination »

Santé

Rencontres autour de la vaccination

Dans le cadre de la semaine de la vaccination, l'Agence régionale de santé propose des rencontres à La Rochelle pour informer.



L'ARS souhaite informer sur l'intérêt de la vaccination.

Photo V.V.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle obligation vaccinale pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, et face à la recrudescence de certaines maladies comme la rougeole, dont les séquelles peuvent être lourdes (un cas sur quatre a été hospitalisé), l'ARS Nouvelle-Aquitaine souhaite informer la population sur l'intérêt de la vaccination.

En Charente-Maritime, le centre

de vaccination de La Rochelle ira à la rencontre des citoyens, le 25 avril, de 9h30 à 12h, sur le marché de Villeneuve-les-Salines, et le 2 mai, de 9h30 à 12h, sur le marché du centre-ville de La Rochelle. Enfin, une conférence-débat aura lieu le 19 juin, de 18h à 20h, salle Bernard-Giraudeau, 26 avenue Kennedy à La Rochelle, en présence d'infectiologues, médecins, pédiatres, etc. ■

L'Hebdo de Charente Maritime - 26 avril : article « Vaccins : les médecins se mobilisent contre les clichés »

Vaccins : les médecins se mobilisent contre les clichés



Les médecins veulent casser les idées reçues sur le vaccin

Depuis lundi 23 et jusqu'à vendredi 27 se tient la semaine de la vaccination. Organisée par l'Agence régionale de santé, ce rendez-vous a pour but d'informer correctement le public sur les vaccins, alors que le gouvernement a passé le nombre de vaccins obligatoires de 3 à 11 cette année. Cette mesure a provoqué une levée de boucliers chez une population qui craint des effets secondaires ou les adjuvants, ces additifs qui renforcent l'efficacité des vaccins mais qui peuvent avoir des conséquences sur la santé dans de rares cas.

C'est pourquoi plusieurs réunions d'information sont organisées partout en France. En Charente-Maritime, deux rendez-vous seront proposés à La Rochelle. Le premier aura lieu mercredi 2 mai de 9 h 30 à 12 h sur le marché du centre-ville. Le centre de vaccination international de La Rochelle ira à la rencontre des passants pour les sensibiliser à l'importance de ce traitement de prévention pour eux-mêmes, mais aussi pour les autres. Le second, prévu mardi 19 juin (à 18 h salle Bernard Girardeau), sera une conférence-débat pour parler « franchement » de la vaccination avec des experts.

En attendant, vous pouvez trouver des informations fiables sur le site de l'agence régionale de santé et sur mesvaccins.net, qui regroupe des explications claires et propose un carnet de santé numérique pour enregistrer et suivre ses vaccins.

Ville de la Rochelle - 29 avril : publication sur Facebook et publications dans l'agenda sur le site de la ville



La Rochelle Ensemble

29 avril, 15:00 · €

[AGENDA]

Pour mieux faire connaître son fonctionnement, le centre municipal de vaccinations de La Rochelle profite de la Semaine de la vaccination pour installer un stand d'informations sur le marché du centre-ville rochelais, le mercredi 2 mai. N'hésitez pas à venir les voir.

Plus d'informations au 05 46 51 51 43.



La Rochelle: Une semaine d'information sur la vaccination

Créée par l'Organisation mondiale de la santé et coordonnée sur le plan national par le Ministère de la santé, la Semaine de la vaccination rappellera, du 23 au 29 avril,...

LAROCHELLE.FR

Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination



Radio Nostalgie - 24 avril : interview du Dr Pouget-Abadie dans le journal du matin et du midi



Audience :
3 058 563
Personnes

Virgin Radio La Rochelle - brèves dans les flashs infos pendant la SEV



France Bleu La Rochelle - brèves dans les flashs infos pendant la SEV



Audience :
95 700
Personnes

INFORMATIONS ET SENSIBILISATION À LA VACCINATION

Dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination, le Centre hospitalier organise un stand d'information dans le Hall de l'hôpital, demain de 11 à 14 heures.

L'objectif de cette journée est d'informer et de sensibiliser les professionnels de santé et le grand public à l'intérêt de la vaccination dans le cadre de la promotion de la santé.

Pour cela, un médecin pédiatre, la médecine du travail et des infirmières du Centre gratuit d'information de dépistage et diagnostic de la Corrèze (CeGIDD), seront présents dans le Hall du Centre Hospitalier afin de sensibiliser le public aux thématiques suivantes :

Extension de la vaccination obligatoire des enfants de 0 à 2 ans, vaccination contre la rougeole dans le cadre de la recrudescence des cas en France.

Des calendriers de vaccination et brochures d'informations seront également à disposition.

VACCINATION : L'ARS ET LE DÉPARTEMENT S'ENGAGENT

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle obligation vaccinale pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 et face à la recrudescence de certaines maladies comme la rougeole, dont les séquelles peuvent être lourdes (1 cas sur 4 a été hospitalisé) voire avoir des conséquences mortelles, la Semaine de la vaccination est l'occasion pour l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires de rappeler non seulement aux jeunes parents, mais à l'ensemble de la population l'importance de la vaccination, et ce, à tout âge de la vie. L'obligation vaccinale qui n'était appliquée jusqu'alors qu'au vaccin DTP (Diphthérie-Tétanos-Poliomyélite) a permis d'atteindre un taux de couverture vaccinale supérieur à 95 % (couverture recommandée par l'OMS) et ainsi faire disparaître la diphthérie et la poliomyélite de notre pays. Néanmoins, pour les autres vaccins seulement recommandés, la couverture est globalement insuffisante avec pour conséquence la recrudescence de certaines maladies. Ce constat a poussé le ministère de la santé à étendre l'obligation vaccinale pour les enfants à 11 vaccinations avec la coqueluche, le ROR (Rougeole-Oreillons-Rubéole), l'Haemophilus influenzae de type B, l'hépatite B, le pneumocoque et le méningocoque C. Or, 70% des enfants sont déjà vaccinés contre ces 11 maladies. Il ne s'agit donc pas de nouveaux vaccins, mais d'une extension de l'obligation aux 8 vaccins supplémentaires qui étaient déjà recommandés et présents dans le calendrier vaccinal. En pratique, six rendez-vous suffisent entre la naissance et les 18 mois de l'enfant pour l'immuniser contre ces 11 maladies. L'épidémie de rougeole qui sévit depuis fin 2017 en Nouvelle-Aquitaine est un exemple de réapparition de certaines maladies infectieuses. Ce retour s'explique par la couverture vaccinale insuffisante, parfois nettement inférieure à 80 % dans certains départements de Nouvelle-Aquitaine, pour le vaccin ROR (Rougeole-Oreillons-Rubéole). Si les autorités sanitaires et les professionnels de santé mettent tout en œuvre pour éviter la propagation du virus, la meilleure arme pour lutter contre la rougeole reste la vaccination. « Celle-ci suscite beaucoup d'interrogations, de craintes et de doutes, amplifiés par de fausses informations qui peuvent laisser penser que les risques encourus sont plus grands quand on se vaccine que quand on ne se vaccine pas. Il est donc primordial de fournir au grand public des informations objectives et transparentes », indique l'ARS Nouvelle Aquitaine. A l'occasion de la Semaine de la vaccination, l'Agence Régionale de Santé et ses partenaires vont au contact des citoyens pour les informer, répondre à leurs questions et les inciter à vérifier s'ils sont à jour de leurs vaccins. Ils seront à Brive aujourd'hui pour tenir un stand d'information à l'hôpital de 11h à 14h. Demain l'IREPS sensibilise à l'importance de la vaccination de 14h à 18h au service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Tulle. Au programme des animations sur l'importance de la vaccination et le calendrier vaccinal à destination des parents, enfants, des femmes enceintes et du personnel de santé. Le même jour un stand d'information sera installé à la cafétéria du Centre Hospitalier de Haute Corrèze à Ussel de 11h à 14h30. Au menu : la sensibilisation et responsabilisation du personnel et des étudiants en santé sur l'importance de la vaccination. La CPAM et le service de vaccination de la ville de Brive se mobilisent mercredi de 13h30 à 16h30 à la CPAM de la Corrèze, accueil de Tulle. Le 27 avril, ils seront de 9h à 12h30 au service de Vaccination de la ville de Brive, 22 rue Berlioz à Brive. Le 2 mai, de 13h30 à 16h30, présence à la CPAM de la Corrèze, accueil de Brive. Le personnel et les usagers de la CPAM seront sensibilisés aux enjeux de la vaccination. Une vérification de leur couverture vaccinale pourra être réalisée sur place avec, au besoin, mise à jour des vaccins.

Le Département s'engage lui aussi et organise une exposition sur la vaccination dans les Maisons de Solidarité Départementale de Tulle (36 rue Anne Vialle), Ussel (35 - 37 avenue du Général Leclerc) et Brive-Est (85 avenue Georges Pompidou) et est accessible aux horaires d'ouverture de 9h à 17h. En 2017, 2.984 enfants ont été vus en consultations par le service de la Protection Maternelle et Infantile et ont bénéficié d'un suivi médical, notamment des vaccinations.



[La Montagne Tulle](#) - 24 avril : article « Semaine Vaccination - exposition »

Tulle → Ville et agglomération

SEMAINE VACCINATION ■ Exposition

Dans le cadre de la semaine de la vaccination du 23 avril au 29 avril, une exposition sur la vaccination est organisée à la Maison de solidarité départementale (36, rue Anne-Vialle). ■

[La Montagne Tulle](#) - 24 avril : article « ARS Vaccination »

ARS. Vaccination. Afin de sensibiliser les Corrèziens à la vaccination, l'Agence régionale de santé (ARS) organise des animations en Corrèze. A Tulle, mercredi 25 avril, de 14 h à 18 h, au service pédiatrie du centre hospitalier, aura lieu une sensibilisation sur l'importance de la vaccination et le calendrier vaccinal à destination des parents, enfants, des femmes enceintes et du personnel de santé. ■

France 3 Pays de Corrèze - 25 avril : article « Vaccins : piqûre de rappel »

Vaccins : piqûre de rappel



En France, 11 vaccins sont obligatoires pour les nourrissons. / © France 3 Limousin / M. Nadal

PARTAGES



L'hôpital de Brive participe à la campagne internationale de promotion de la vaccination. Evidente il y quelques années, la vaccination en France est aujourd'hui en baisse, par défiance, ou tout simplement par négligence.

La France, **pays de Pasteur**, l'inventeur de la vaccination, fait partie des **mauvais élèves européens en la matière**. Par **défiance**, ou par **négligence**, les rappels de vaccins ne sont pas effectués et la **couverture vaccinale générale de la population est en baisse**.

115 cas de rougeole en Nouvelle-Aquitaine

Des maladies autrefois disparues refont leur apparition. En **Nouvelle-Aquitaine**, depuis novembre 2017, **115 cas de rougeole ont été recensés**.

L'hôpital de Brive participe, en cette dernière semaine d'avril 2018, à la **campagne internationale de promotion de la vaccination**. Une action lancée par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) depuis 2005 et qui s'étend sur **200 pays**.

En Corrèze, face à la baisse de la couverture vaccinale, on tente de sensibiliser la population dans les maisons de solidarité départementales. La PMI, protection maternelle et infantile, vaccine ainsi gratuitement près de 3 000 enfants chaque année. En 2018, la loi a en effet rendu obligatoires **11 vaccins pour les nourrissons**.

Mais la **vaccination** ne concerne pas seulement les enfants, les rappels de vaccins se font **à tout âge, et tout au long de la vie**.

3

France 3 Pays de Corrèze - 25 avril : Reportage « Semaine internationale de promotion de la vaccination » avec interview du Dr Abraham



La Montagne Brive - 25 avril : article « Le vaccin, un enjeu de santé publique » avec interview du Dr Abraham

SANTÉ ■ Le centre hospitalier de Brive sensibilise aux nouvelles réglementations et aux risques d'épidémies

Le vaccin, un enjeu de santé publique

Dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination, le Centre Hospitalier de Brive a tenu un stand d'information sur les vaccins, hier. Un moyen de sensibiliser les habitants aux nouveaux enjeux de santé.

Jean-François Chesnay

jean-francois.chesnay@centrefrance.com

« La France est un des pays les plus méfiants en Europe concernant les vaccins », souligne Bruno Abraham, spécialiste en infectiologie au centre hospitalier de Brive.

Pourtant, suite à une mesure adoptée à l'Assemblée nationale en octobre dernier, un pas de plus a été fait vers la vaccination. Les enfants, nés à partir du 1^{er} janvier 2018, doivent obligatoirement être protégés par onze vaccins (contre 8 auparavant).

Des modifications ponctuelles

« Cette mesure rend les choses plus simples pour les médecins », souligne l'infectiologue. Effectivement, en six rendez-vous, espacés entre les 2 et 18

mois de l'enfant, la vaccination totale est réalisée. Mais le médecin garde à l'esprit les adultes. Il rappelle « qu'il ne faut pas oublier de consulter son médecin traitant pour voir sa situation vaccinale et celle de ses proches ». D'autres moyens existent pour faire un point comme « les stands d'information ou encore créer un carnet de Vaccination Électronique personnel. Cette dernière méthode permet de conserver la trace des vaccins effectués. Se faire vacciner permet de se protéger et de protéger les autres. Un enjeu de santé publique.

Deux cas de rougeole

Une des inquiétudes du



STAND. L'importance de sensibiliser à la vaccination. PHOTO FRÉDÉRIC LHERPINIÈRE

EN CHIFFRE

882

Le nombre de cas de rougeole déclarés en Nouvelle Aquitaine entre le 1^{er} novembre 2017 et le 11 avril 2018.

83

% des cas (sur les 882) n'étaient pas correctement vaccinés.

2

Le nombre de cas déclarés pour le département de la Corrèze.

Des animations cette semaine

Des actions pour sensibiliser à la vaccination.

1 A Tulle Une exposition sur la vaccination est organisée dans les Maisons de Solidarité Départementale au 36 rue Anne-Vialle.

Le 25 avril, de 14 à 18 heures, aura lieu une sensibilisation sur le calendrier vaccinal à destination des parents, enfants, des femmes enceintes, au service de

pédiatrie du centre hospitalier.

2 A Ussel Une exposition sur la vaccination est organisée dans les Maisons de Solidarité Départementale au 35 avenue du Général-Leclerc.

Le 25 avril, de 11 heures à 14 h 30, un stand d'information sera installé à la cafétéria du centre hospitalier de haute Corrèze. ■

LA MONTAGNE

La Montagne Tulle - 26 avril : article « Une piqûre de rappel auprès du personnel et des étudiant(e)s » avec les interviews du Dr Ballay et Gisèle Bringaud (infirmière en santé publique)

CENTRE HOSPITALIER ■ Un stand d'information sur la vaccination était installé hier à l'entrée de la cafétéria **Une piqûre de rappel auprès du personnel et des étudiant(e)s**

En attendant le tour des équipes de l'Ehpad d'Ussel et d'Eygurande, le service de Santé au travail a rappelé au personnel de l'hôpital l'importance des vaccins.

Même si des vaccins sont obligatoires pour pouvoir exercer certains métiers en milieu hospitalier, le service Santé au travail a profité de la Semaine européenne de la vaccination pour se tourner en priorité vers les personnels du centre hospitalier d'Ussel et les étudiant(e)s de l'Institut de formation aux soins infirmiers (IFSI).

D'où le choix d'installer un stand d'information dans le hall de la cafétéria : « Pour les équipes qui ne viennent pas déjeuner ici, nous avons prévu de

passer dans les services pour les sensibiliser eux aussi », assure le docteur Catherine Ballay, médecin du travail de l'établissement.

Des personnels relais

En compagnie de Valérie Brauge, infirmière, et de Gisèle Bringaud, infirmière animatrice en santé publique, elle a rappelé des fondamentaux : « Certains professionnels sont aussi de jeunes parents, explique le docteur Ballay. Nous leur présentons l'importance du nouveau calendrier vaccinal » (11 au lieu de 8 vaccins depuis le 1er janvier).

« Les personnels soignants constituent un relais important, auprès de leur entourage et de leurs patients », insiste Gisèle Bringaud, qui n'a pas non plus oublié de faire la promotion du vaccin contre la grippe. ■

Éric Porte



MOBILISATION. Pour promouvoir tous les vaccins. PHOTO EP

La Vie Corrézienne - 27 avril : article « Semaine de la Vaccination - Le département s'engage »

CORRÈZE

SEMMAINE DE LA VACCINATION

Le Département s'engage



Dans le cadre de cette Semaine, une exposition sur la vaccination est organisée dans les Maisons de solidarité départementale.

Photo DR

La Semaine de la Vaccination a été créée par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2005 et se déroule désormais dans plus de 200 pays. Cette année, elle a débuté le 23 avril pour se terminer le 29 avril.

Cette semaine est l'occasion de faire connaître le calendrier des vaccinations, d'informer et de sensibiliser la population sur l'importance de se faire vacciner et de mettre à jour ses vaccins. À cette occasion, le département de la Corrèze, acteur majeur du secteur sanitaire et social, propose un ensemble d'actions d'information et de sensibilisation.

Les professionnels du conseil départemental sont au contact de la population pour rappeler les nombreux enjeux de la vaccination, faire connaître le calendrier vaccinal ou encore informer les usagers sur le sujet.

En parallèle, une exposition sur la vaccination est organisée dans les Maisons de Solidarité Départementale de Tulle (36 rue Anne Vialle), Ussel (35-37 avenue du Général Leclerc) et Brive-Est (85

avenue Georges Pompidou) et est accessible aux horaires d'ouverture de 9h à 17h.

Afin de relayer cette action départementale, Francis Colasson, conseiller départemental délégué à la santé, s'est rendu à la Maison de Solidarité Départementale de Brive-Est ce lundi matin et Marifou Padilla-Ratelade s'est rendue à celle d'Ussel jeudi 26 avril.

Au-delà de cette semaine, la vaccination fait partie intégrante de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) assurée par le Département sur tout le territoire. Dans ce cadre, des vaccinations peuvent être effectuées tout au long de l'année, sans qu'il soit nécessaire d'apporter les vaccins, lors des consultations qui ont lieu jusqu'aux 6 ans révolus de l'enfant.

La vaccination demeure une réponse préventive indispensable face aux grandes maladies et épidémies. La couverture vaccinale est donc un objectif collectif de santé public pour faire face à des maladies toujours actives telles que la rougeole, la tuberculose, la poliomyélite ou encore le tétanos.

Renseignements au 05.55.93.73.53

La vie Corrézienne - 4 mai : « La vaccination, un acte citoyen » avec l'interview de Gisèle Bringaud

SANTÉ

La vaccination, un acte citoyen



L'amélioration de la couverture vaccinale, un enjeu de santé publique.

Photo DR

Dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination, le centre hospitalier de Haute Corrèze a souhaité mettre en place un temps fort de mobilisation et d'information auprès de l'ensemble des professionnels de l'établissement pour promouvoir la vaccination. Catherine Ballay, médecin du travail, Valérie Brauge, infirmière santé au travail, et Gisèle Bringaud, infirmière animatrice en santé publique, ont sensibilisé une centaine de professionnels et une vingtaine d'étudiants dans le hall du self réservé au personnel mercredi 25 avril dernier à midi. Les objectifs étaient de responsabiliser à l'importance de son propre suivi vaccinal, de sensibiliser les professionnels jeunes parents au nouveau calendrier vaccinal, de renforcer l'information en lien avec la situation épidémiologique de la rougeole au niveau national et de la région Nouvelle-Aquitaine, et d'avoir un impact auprès des professionnels

de santé qui sont des personnes relais. La majorité des personnes informées était convaincue du bien-fondé de la vaccination. Toutefois, certaines ne partageaient pas ce point de vue, notamment pour la grippe et le nouveau calendrier vaccinal portant à onze le nombre de vaccinations obligatoires avant les dix-huit mois d'un enfant. « Nous poursuivrons notre sensibilisation en allant à la rencontre des équipes dans les différents services. Nous irons aussi informer les équipes des Ehpad d'Ussel et d'Eygurande », indique Gisèle Bringaud, avant de souligner l'acte citoyen qu'est la vaccination. « On ne se vaccine pas uniquement pour soi. En étant vacciné, on évite la propagation des maladies. La baisse de vaccination du ROR a entraîné une recrudescence de la rougeole. Huit cent quatre-vingt-deux cas de rougeole ont été déclarés en Nouvelle-Aquitaine entre le 1^{er} novembre 2017 et le 11 avril 2018. »

L'Echo de l'Ouest Edition Corrèze - 15 mai : article « La vaccination un acte citoyen » avec interview de Gisèle Bringaud

USSEL

La vaccination, un acte citoyen



L'amélioration de la couverture vaccinale, un enjeu de santé publique

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Vaccination, le Centre Hospitalier de Haute-Corrèze a souhaité mettre en place un temps fort de mobilisation et d'information auprès de l'ensemble des professionnels de l'établissement, pour promouvoir la vaccination.

Catherine Ballay, médecin du travail, Valérie Brauge, infirmière santé au travail et Gisèle Bringaud, infirmière animatrice en

santé publique ont sensibilisé une centaine de professionnels et une vingtaine d'étudiants dans le hall du self réservé au personnel le 25 avril dernier à midi.

Les objectifs étaient de responsabiliser à l'importance de son propre suivi vaccinal, de sensibiliser les professionnels jeunes parents au nouveau calendrier vaccinal, de renforcer l'information en lien avec la situation épidémiologique de la rougeole au niveau national et de

la région Nouvelle-Aquitaine et d'avoir un impact auprès des professionnels de santé qui sont des personnes relais. La majorité des personnes informées étaient convaincues du bien fondé de la vaccination, toutefois certaines ne partageaient pas ce point de vue, notamment pour la grippe et le nouveau calendrier vaccinal portant à 11 le nombre de vaccinations obligatoires avant les 18 mois d'un enfant.

«Nous poursuivrons notre sensibilisation en allant à la rencontre des équipes dans les différents services, car tout le monde ne vient pas au self. Nous irons aussi informer les équipes des EHPAD d'Ussel et d'Eygurande», indique Gisèle Bringaud, avant de souligner l'acte citoyen qu'est la vaccination. *«On ne se vaccine pas uniquement pour soi, en étant vacciné on évite la propagation des maladies. La baisse de vaccination du ROR a entraîné une recrudescence de la rougeole. 882 cas de rougeole ont été déclarés dans notre région Nouvelle-Aquitaine entre le 1^{er} novembre 2017 et le 11 avril».*

Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination



Radio Totem - 23 avril : Reportages « La vaccination obligatoire inquiète » à Aurillac et en Corrèze puis interview du Dr Roch accessible en replay



La vaccination obligatoire inquiète

ÉCRIT PAR FANNY PAUL LE 23 AVRIL 2018.



CANTAL CORRÈZE La nouvelle obligation vaccinale concerne les enfants nés à partir du 1er janvier 2018. 11 vaccins sont désormais obligatoires pour les bébés.

La législation fait suite à la recrudescence de certaines maladies comme la rougeole, la coquelouche ou le tétanos, qui mal traitées peuvent entraîner la mort.

L'Echo de l'Ouest Edition Creuse - 26 avril : article « La vaccination obligatoire des nourrissons »

BOURGANEUF

La vaccination obligatoire des nourrissons

Le thème de la Semaine européenne de la vaccination est celui des vaccinations du nourrisson, pour lequel la loi oblige maintenant à 11 protections depuis le 1^{er} janvier 2018.

Santé publique France, en lien avec le ministère des Solidarités et de la Santé, accompagne tout au long des années 2018 et 2019 le déploiement de ces nouvelles mesures.

Il s'agit d'une part d'informer les professionnels qui vaccinent, ceux de la petite enfance et les parents d'enfants de moins de 2 ans et d'autre part, de promouvoir plus largement l'image de la vaccination en renforçant la confiance des Français.

Un stand d'information sera installé demain vendredi, de 14h à 17h, à l'accueil du Centre hospitalier.

Retombées départementales

Dordogne

DL DORDOGNE LIBRE

La Dordogne Libre - 23 avril : article « Rougeole : pourquoi fait-elle son retour ? » et interview du Dr Pradeaux

SEMAINE DE LA VACCINATION

Rougeole : pourquoi fait-elle son retour ?

Gaëlle CHIRON
g.chiron@dordogne.com

Il y a encore trois ou quatre ans, le docteur Laurent Pradeaux, responsable de la pédiatrie au centre hospitalier de Périgueux, ne voyait pas de cas de rougeole dans son service. Première cause de mortalité virale en France avant les années 60, cette maladie pourrait d'ailleurs être éradiquée depuis l'existence du vaccin ROR, rougeole-oreillons-rubéole. Et pourtant, selon l'Institut français de veille sanitaire, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2017, plus de 24 500 cas ont été déclarés en France.

Trois à quatre nouveaux cas en mars et avril

L'année dernière, tout particulièrement, le phénomène s'est intensifié avec 519 cas déclarés en France, en lien avec des foyers épidémiques en Lorraine, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Entre le 1^{er} novembre et le 21 mars 2018, 651 cas ont été confirmés en Nouvelle-Aquitaine, dont 21 % ont nécessité une hospitalisation et une personne est décédée en Gironde. La Dordogne, avec sept cas répertoriés depuis le début de l'épidémie, est plutôt épargnée, « mais

■ Rien qu'en mars, au moins trois cas de rougeole ont été détectés à l'hôpital de Périgueux.

■ Une maladie qui devrait pourtant être éradiquée grâce au vaccin.

■ DL fait le point sur sa présence en Dordogne et les réflexes à avoir pour éviter le pire.

rien qu'en mars et début avril, on a recensé trois ou quatre cas », note, prudent, Laurent Pradeaux. Enfants et jeunes adultes sont particulièrement touchés. « On voit surtout des gens de 18 à 40 ans qui n'ont pas été vaccinés enfants ou pour qui la seconde injection n'a pas été faite », constate Monique Lefaure, médecin au centre départemental de la vaccination. Car

pour éradiquer la maladie, il faudrait une couverture vaccinale de 90 à 95 %. « En Dordogne, on est plutôt à 80 % », estime Laurent Pradeaux.

Selon lui, le vaccin contre la rougeole ne fait pas pourtant l'objet d'une défiance plus accrue que les autres, mais « nos générations ont oublié que ces maladies ne sont pas bénignes. Une étude britannique, largement discréditée depuis, qui évoquait il y a plusieurs années un éventuel lien entre ce vaccin et l'autisme, a entraîné des dommages dans l'opinion ».

Au début, les mêmes symptômes qu'un rhume

Et de nouveaux épisodes épidémiques puisque la rougeole a la particularité d'être très contagieuse, par voies respiratoires. « Il suffit d'être à quelques mètres d'une personne atteinte et qu'elle éternue pour que le virus se propage », assure Laurent Pradeaux.

Dans ce cas-là, un réflexe peut encore éviter de contracter la rougeole. « Si une personne qui a été en contact avec le virus se fait vacciner dans les quatre jours qui suivent, cela peut la protéger ou lui permettre de l'avoir moins forte », assure le docteur Monique Lefaure.

Reste à bien détecter les premiers signes de la maladie qui ont tout d'un gros rhume et qui se déclenchent seulement cinq à dix jours après le contact avec le virus. « En général, le patient a beaucoup de température, le nez qui coule et une forte conjonctivite. L'éruption des boutons ne vient qu'après. Elle commence par le visage puis descend tout le long du corps. Les patients consultent souvent tard, à l'apparition des boutons », détaille le docteur Laurent Pradeaux qui recommande de poser des questions à son médecin dès l'apparition concomitante de la fièvre, de la conjonctivite et du rhume.

Vrai/faux sur le vaccin

La deuxième injection ne sert à rien.

FAUX. « La deuxième injection permet de rattraper les 10 % de personnes qui ne produiraient pas assez d'anticorps pour être protégés contre la rougeole dès la première injection et s'assurer de l'effet du vaccin sur le long terme », selon Monique Lefaure.

Le vaccin contre la rougeole entraîne de nombreux effets indésirables.

FAUX. « C'est un vaccin très bien supporté. Il peut donner un peu de fièvre pendant cinq à dix jours après l'injection, mais il n'entraîne pas d'autres désagréments », assure le docteur Laurent Pradeaux.

Il n'y a pas d'âge pour se faire vacciner contre la rougeole.

VRAI. « La première injection se fait à douze mois et la seconde avant l'âge de 2 ans. Mais si la vaccination n'a pas été faite enfant, il est possible de la rattraper jusqu'à 25 ans, et même après », indique le docteur Laurent Pradeaux.

Une vigilance et un vaccin qui en valent la peine car la maladie peut avoir des conséquences dramatiques. « Chez un nourrisson, elle entraîne une insuffisance respiratoire qui peut dilater les bronches de façon irréversible et entraîner une perte du capital respiratoire définitive », avertit Laurent Pradeaux.

Ce qu'il faut redouter, ce sont les encéphalites, ces inflammations aiguës du cerveau, qui sont mortelles dans 10 % des cas. « C'est une réaction immunologique du corps contre le virus », détaille le chef de la pédiatrie. Elles peuvent même arriver plusieurs années après que le patient ait contracté le virus et entraîner des démences juvéniles irréversibles.



Tirage :
5 266
Exemplaires



Au centre départemental de vaccination, le docteur Monique Lefaure mise sur la sensibilisation quotidienne des médecins généralistes pour amener les patients à se faire vacciner contre la rougeole. Le taux de couverture vaccinale n'est que de 80 % en Dordogne. PHOTO JEAN-BAPTISTE MARTY



Sud Ouest Périgueux - 24 avril : article « On dira tout sur la vaccination jeudi 26 avril à Périgueux »

SACHEZ-LE



On dira tout sur la vaccination jeudi 26 avril à Périgueux

Dans le cadre de la Semaine de la vaccination, qui a lieu jusqu'à dimanche, l'Agence régionale de santé organise des conférences-débats pour « parler franchement » de la vaccination, sachant que 11 vaccins sont désormais

obligatoires. Rendez-vous est donné aux Périgourdins, jeudi 26 avril à 18 h 30 à l'UT Campus Périgord, à Périgueux. Ils pourront poser toutes leurs questions au docteur Laurent Pradeaux, chef du service pédiatrie au centre hospitalier de Périgueux.

Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination



Radio Bergerac 95 - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

Radio Orion - brèves dans les flashes infos pendant la SEV



Audience :
69 000
Personnes

France Bleu Périgord - 26 avril : interview en direct du Dr Pradeaux



Retombées départementales

Gironde



L'Avenir aquitain - 20 avril : article « 23 au 29 avril : faites le point sur vos vaccinations ! »



Tirage :
6 500
Exemplaires

23 au 29 avril : faites le point sur vos vaccinations !

CAMPAGNE

Une semaine pour prendre conscience de l'importance de la vaccination

La MSA s'associe à la Semaine européenne de la vaccination (SEV) pilotée dans notre région par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. La Semaine de la vaccination est l'occasion de faire connaître et de s'informer sur le calendrier des vaccinations.

Pourquoi une semaine de la vaccination ?

Cette semaine est essentielle parce qu'elle permet de rappeler que la vaccination est la meilleure des protections contre certaines maladies infectieuses et qu'il est important de se faire vacciner et d'assurer la mise à jour. Elle a également pour objectif bien sûr d'améliorer la couverture vaccinale en renforçant la sensibilisation. Enfin, parce que des personnes non vaccinées, et principalement des enfants, meurent encore chaque année de maladies

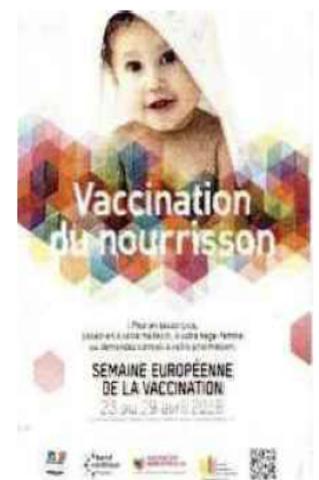
qui auraient pu être évitées si leur entourage ou elles-mêmes avaient été protégées.

Quel est le thème majeur de l'édition 2018 ?

Le thème de l'édition 2018 est la vaccination du nourrisson. Ce choix a été fait pour mener des actions pédagogiques sur la vaccination, mais aussi parce qu'il s'inscrit dans le contexte de l'entrée en vigueur de l'extension des obligations vaccinales du nourrisson depuis le 1^{er} janvier 2018. Effectivement, depuis cette date, onze vaccins, contre trois auparavant, sont devenus obligatoires pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018. Aux vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, s'ajoutent désormais ceux contre la coqueluche, la rougeole, les oreillons et la rubéole (le ROR), l'hépatite B, la bactérie *Haemophilus influenzae* (responsable de la méningite) contre le pneumocoque et le méningocoque C. Tous les parents d'enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2018 doivent faire réaliser ces 11 vaccins qui sont indispensables en collectivité (crèche, école...)

La couverture vaccinale insuffisante, c'est quoi ?

La couverture vaccinale correspond à la proportion de personnes vaccinées dans une population à un moment donné. Une couverture vaccinale élevée permet de protéger une population contre une maladie donnée. Ainsi, par exemple, l'élimination de la rougeole nécessite un niveau de couverture vaccinale de 95% chez le jeune enfant. En France, ce niveau n'a jamais été atteint depuis l'intégration de cette vaccination dans le calendrier vaccinal, ce qui explique l'actuelle épidémie de rougeole en Nouvelle-Aquitaine.



Priorité rougeole : se faire vacciner pour stopper l'épidémie !

Le virus de la rougeole est actuellement présent et circule en Nouvelle-Aquitaine. Maladie à déclaration obligatoire par les professionnels de santé, la rougeole est une maladie à prendre au sérieux. Très contagieuse, la rougeole concerne tout le monde, quel que soit son âge. Elle peut nécessiter une hospitalisation et entraîner des complications neurologiques graves, pouvant aller jusqu'au décès. Le vaccin existe et peut stopper l'épidémie. Pour se protéger et protéger les autres, **priorité à la vaccination !**



Le Républicain Sud Gironde - 22 avril : article « Gironde : une semaine d'information sur la vaccination »

Gironde : une semaine d'information sur la vaccination

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine organise du 23 au 29 avril en Gironde la semaine de la vaccination pour faire le point et informer sur son importance.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, 8 vaccins supplémentaires sont obligatoires pour les enfants. (©Pixnio)
Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle obligation vaccinale pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, et face à la recrudescence de certaines **maladies** comme la **rougeole**, dont les séquelles peuvent être lourdes (1 cas sur 4 a été hospitalisé) voire avoir des conséquences mortelles, la **Semaine de la vaccination**, organisée par l' **Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine** (ARS) veut rappeler non seulement aux **jeunes parents**, mais à l'ensemble de la population l'importance de la vaccination, et ce, à tout âge de la vie.

Conférence-débat salle Saint-Augustin à Bordeaux

Bordeaux, mercredi 25 avril à 18h30, salle Saint-Augustin, 18, place de l'église Saint-Augustin : **conférence-débat** avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour parler franchement de vaccination.

Des experts (**infectiologues, médecins, pédiatres** ...) répondront aux interrogations des participants, même les plus taboues : « 11 vaccinations obligatoires, pourquoi ? », « L' **aluminium** dans les vaccins, que faut-il en penser ? », « Pourquoi se vacciner contre les maladies disparues ? », « Le système immunitaire des bébés est-il capable de supporter autant d'injections ? »...

Le CHU mobilisé toute la semaine

Animations « Les microbes : les moyens de s'en protéger » et ateliers dessins

Les 23 et 25 avril, de 15h à 16h30 à l' **Hôpital des enfants du CHU de Bordeaux** : sensibilisation à la vaccination des enfants de 8 à 12 ans à travers des activités ludiques.

Les 24 et 26 avril, animations dans des classes de CM2. Deux écoles bordelaises accueilleront le Dr Jean Sarlangue qui réalisera des animations auprès des élèves de CM2 sur les maladies infectieuses, l'hygiène et la vaccination.

Les 24, 25 et 26 avril, de 10h à 15h : démonstrations et aide à l'ouverture d'un **Carnet de Vaccination Electronique**. De concert avec l'équipe de MesVaccins.net, le CHU de Bordeaux organise un stand sur le Carnet de Vaccination Électronique, un outil connecté, gratuit et « intelligent » pour tenir à jours ses vaccinations.

Du 24 au 27 avril, de 12h à 13h : le CHU de Bordeaux vaccine ses étudiants en médecine. Le CHU invite tous les étudiants et étudiantes en médecine à mettre à jour leurs vaccins. Actions organisées par le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux en partenariat avec Les Blouses Roses et l'équipe de MesVaccins.net Au Centre Hospitalier d'Arcachon

Les 24 et 27 avril à 14h au Centre Hospitalier d'Arcachon : conférence sur l'intérêt de la vaccination et présentation du nouveau calendrier vaccinal.

Par l'intermédiaire de ces conférences, le Centre Hospitalier d'Arcachon sensibilise les futurs ou jeunes parents ainsi que les professionnels de santé aux bénéfices de la vaccination et dans l'objectif d'améliorer la couverture vaccinale chez les enfants. Organisé par le Centre Hospitalier d'Arcachon en partenariat avec les services de Pédiatrie et Maternité.

A l'hôpital Robert Picqué

Du 24 au 27 avril, stand à l' **Hôpital d'Instruction et des Armées Robert Picqué**, hall d'accueil, centre de consultations externes, HIA Robert Picqué : des professionnels de santé sensibiliseront les visiteurs aux enjeux liés à la vaccination et répondront à leurs interrogations et pourront les aider à faire le point sur leurs vaccins.

Ils présenteront le nouveau calendrier de vaccination ainsi que le Carnet de Vaccination Électronique.

A l'Épicerie solidaire St-Michel-Café Santé

Le 6 juin à l'Épicerie solidaire St-Michel-Café Santé, à Bordeaux : les usagers de l'épicerie solidaire seront sensibilisés aux enjeux de la vaccination par une animation dans les locaux de l'épicerie, organisé par le **Département de la Gironde**.



CNews Bordeaux - 23 avril : article « Rencontres et ateliers pour la semaine de la vaccination »

**RENCONTRES ET ATELIERS POUR
LA SEMAINE DE LA VACCINATION**

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle obligation vaccinale pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, ce dossier suscite beaucoup d'interrogations, de craintes et de doutes, amplifiés, parfois par de fausses informations. L'agence régionale de santé organise une semaine dédiée à la vaccination à partir d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche. Une conférence est notamment organisée ce mercredi à 18h30 dans la salle Saint-Augustin à Bordeaux. Des stands d'information et des ateliers sont également programmés dans les services du CHU, les écoles, à l'hôpital Robert Picqué et l'épicerie solidaire de Saint-Michel à Bordeaux. Infos sur www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Sud Ouest - 24 avril : article « Trois choses à savoir sur la semaine de la vaccination »
(Presse)

TROIS CHOSES À SAVOIR SUR

la semaine de la vaccination

La semaine de la vaccination a débuté hier. Des manifestations d'information se multiplient dans les hôpitaux de la Gironde

1 Où en est-on de la nouvelle obligation vaccinale ?

Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier, pour les enfants nés à partir de cette date. L'obligation vaccinale, c'est six rendez-vous pour s'immuniser contre 11 maladies. Jusque-là, l'obligation ne concernait que le vaccin DTP (diphtérie-tétanos-polio), elle est désormais étendue à la coqueluche, le ROR (rougeole, oreillons, rubéole), l'hépatite B, l'Haemophilus influenzae de type B (HIB), le pneumocoque et le méningocoque C. Ces huit vaccins étaient recommandés jusqu'alors.

En pratique, six rendez-vous suffisent entre la naissance et les 18 mois du nourrisson pour l'immuniser contre ces 11 maladies. À ce jour, 70 % des enfants sont déjà vaccinés contre elles.



La vaccination suscite beaucoup d'interrogations, de craintes et de défiances. T. DAVID

2 Pourquoi cette semaine de vaccination ?

La vaccination suscite beaucoup d'interrogations, de craintes et de défiances, amplifiées par les fausses informations circulant sur les réseaux sociaux. L'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires ont décidé d'aller

au contact de citoyens pour les informer et répondre à leurs questions, car la couverture vaccinale est très insuffisante en France. L'épidémie de rougeole qui sévit en Nouvelle-Aquitaine aurait ainsi pu être évitée.

3 Quelles sont les actions phares en Gironde ?

L'ARS organise une conférence-débat, à la salle Saint-Augustin à Bordeaux demain, à 18 h 30, avec des experts infectiologues, des médecins et pédiatres. Ouvert à tous. Le CHU est mobilisé avec des animations toute la semaine. Deux écoles de Bordeaux vont accueillir le pédiatre Jean Sarlangue, spécialiste des vaccins, et le CHU organise un stand sur le carnet de vaccination électronique, à Pellegrin. À Arcahon, l'hôpital propose des conférences sur l'intérêt de la vaccination et la présentation du nouveau calendrier vaccinal, aujourd'hui et vendredi à 14 heures. L'hôpital Robert-Picqué à Bordeaux ouvre un stand d'informations toute la semaine.

Isabelle Castéra

Gironde : une semaine pour tout comprendre sur la vaccination

A LA UNE / BORDEAUX / Publié le 24/04/2018 à 8h25 par Isabelle Castéra.

L'Agence régionale de Santé Nouvelle Aquitaine met en place des actions de proximité dans toute la Gironde

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle obligation vaccinale pour les enfants nés le 1er janvier dernier, face à la recrudescence de certaines maladies, comme la rougeole dont les conséquences peuvent être graves, puisqu'un cas sur quatre lors de l'épidémie qui sévit en Nouvelle Aquitaine, a été hospitalisé, l'Agence Régionale de santé Nouvelle Aquitaine, met en place toute la semaine des opérations de sensibilisation autour de la vaccination.

L'obligation vaccinale ne concernait jusqu'à cette année que le vaccin DTP (diphtérie-Tétanos-Polio), les autres vaccins n'étaient que recommandés et la couverture globalement insuffisante a eu pour conséquence la recrudescence de certaines maladies. **Désormais, 11 vaccins sont obligatoires**: coqueluche, ROR (rougeole, oreillons, rubéole), Haemophilus influenzae de type B, hépatite B, pneumocoque et méningocoque C.



Des actions phares prévues en Gironde

Une conférence-débat est organisée le 25 avril à 18H30 à la **salle Saint-Augustin** (18 place de l'église St Augustin) à Bordeaux. Ouverte à tous, elle met en présence des médecins, infectiologues, pédiatres qui répondront à toutes les questions du public, même les plus dérangementes, sur l'intérêt de la vaccination.

La rédaction vous conseille

- Épidémie de rougeole en Gironde : les étudiants bordelais vaccinés sur le campus
- CHU de Bordeaux : infecté par la rougeole, un interne a ausculté des futures mères

Au CHU de Bordeaux, des animations se tiendront à l'Hôpital des enfants sur le site de **Pellegrin** à travers des activités ludiques. Des classes de CM2 accueilleront le docteur Jean Sarlangue, pédiatre et infectiologue au CHU. Un stand sur le carnet de vaccination connecté sera accessible tous les jours entre 10H et 15H au Tripode. Jusqu'au 27 avril de 12H à 13H, le CHU invite tous les étudiants en médecine à **mettre à jour leurs vaccins**.

À Arcachon, au centre hospitalier, à 14 heures toute la semaine, une conférence sur l'intérêt de la vaccination et la présentation du nouveau calendrier vaccinal est organisée par le centre hospitalier avec les services maternité et pédiatrie.

À Robert Picqué, hôpital militaire de Villenave-d'Ornon, dans le hall d'accueil, des professionnels de santé sont mobilisés pour informer les visiteurs sur la vaccination.

Sud Ouest Edition Libournais Haute-Gironde - 25 avril : article « Conférence sur la vaccination »

BOURG

Conférence sur la vaccination

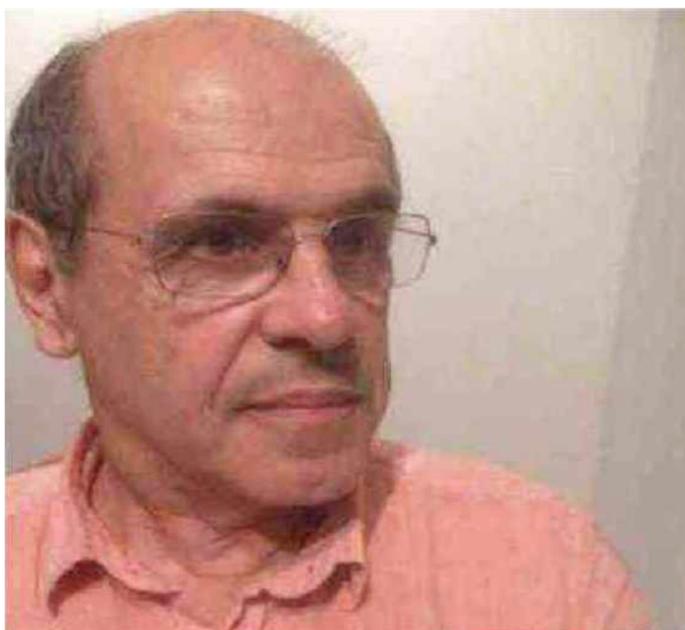
En pleine semaine européenne de la vaccination, l'association Cercle citoyen propose de débattre de ce sujet autour d'une conférence intitulée « La vaccination, rumeurs et réalités ». Vendredi soir, dans la salle des Chais-des-portiers, à partir de 19 heures, le docteur Jean Sarlangue, pédiatre à l'hôpital des enfants à Bordeaux, apportera son éclairage sur ce vaste sujet.

Il est responsable depuis 1992 de l'unité des soins intensifs néonataux du CHU de Bordeaux et a assuré parallèlement pendant sept années la responsabilité du service de pédiatrie de l'hôpital des enfants. Le Dr Sarlangue a conduit de nombreux travaux sur la pharmacologie des antibiotiques et l'épidémiologie des infections néonatales et pédiatriques, mais aussi sur l'hygiène et la prévention des infections liées aux soins.

Questions/réponses

En plus des activités de formation initiale et post-universitaire auprès des professionnels de santé, ses efforts portent depuis une dizaine d'années sur la promotion de la santé, à l'usage du grand public, en participant à de nombreuses campagnes régionales sur le bon usage des antibiotiques avec la CPAM de la Gironde, la prévention des maladies infectieuses de l'enfant notamment auprès des assistantes maternelles et l'importance de la vaccination, en collaboration avec l'Agence régionale de santé.

Lors de la conférence, le professeur



Le docteur Jean Sarlangue animera une conférence sur la vaccination, vendredi, à l'initiative du Cercle citoyen. PHOTO DR

fera une brève histoire de la vaccination et répondra aux diverses questions qu'elle suscite : Quels sont les bénéfices et les risques des vaccins ? Les adjuvants sont-ils nécessaires ? Comment est-on exposé à l'aluminium et est-ce dangereux ? Pourquoi l'extension de l'obligation vaccinale pour les nourrissons ? À quoi servent les rappels chez les adultes ?

Le Cercle citoyen est un espace d'échange, de partage, de réflexion, créé en 1998 pour dynamiser le ter-

ritoire de Haute Gironde et du Libournais. Cette association est organisatrice de débats de société et d'actualité touchant principalement notre proche environnement. Elle offre la possibilité à ses membres et sympathisants de participer aux conférences, ouvertes à tous, en abordant des thèmes culturels, économiques, sociaux ou politiques.

Frédéric Dupuy

Entrée participative de 5 euros.



La Dépêche du Bassin - 26 avril : article « Vaccination, une semaine pour en parler et faire le point »



AU PÔLE SANTÉ D'ARCACHON

Vaccination, une semaine pour en parler et faire le point

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle obligation vaccinale pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018 et face à la recrudescence de certaines maladies comme la rougeole, dont les séquelles peuvent être lourdes (1 cas sur 4 a été hospitalisé) voire avoir des conséquences mortelles, la Semaine de la vaccination est l'occasion pour l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires de rappeler non seulement aux jeunes parents, mais à l'ensemble de la population l'importance de la vaccination, et ce, à tout âge de la vie. « La vaccination suscite beaucoup d'interrogations, de craintes et de doutes, amplifiés par de fausses informations qui peuvent laisser penser que les risques encourus sont plus grands quand on se vaccine que quand on ne se vaccine pas », rappelle l'ARS. Vendredi 27 avril à 14h, le Centre Hospitalier d'Arcachon sensibilise les futurs ou jeunes parents ainsi que les professionnels de santé aux bénéfices de la vaccination et dans l'objectif d'améliorer la couverture vaccinale chez les enfants. Organisé en partenariat avec les services de Pédiatrie et Maternité.



Haute Gironde - 27 avril : article « Conférence sur la vaccination : Jean Sarlangue au micro »

Conférence sur la vaccination : Jean Sarlangue au micro

BOURG. Torture des écoliers ou, jadis, des conscrits, la vaccination est un sujet chaud du moment. Une conférence sera organisée par le Cercle citoyen sur ce thème

Le Cercle citoyen, organise des débats de société et d'actualité en Haute-Gironde depuis maintenant 1998... Pour ce rendez-vous à Bourg, ce 27 avril, l'association a choisi le thème, très épineux en ce moment, de la vaccination, boudée, voire contestée par les uns, et voulue obligatoire par les autres, notamment les pouvoirs publics.

La France de Pasteur

C'est Jean Sarlangue qui animera la conférence et les débats. Responsable depuis 1992 de l'Unité des Soins Intensifs Néonataux du CHU de Bordeaux, il participe à l'occasion de la semaine européenne de la vaccination, à des séances sur le thème : les microbes, les maladies contagieuses, comment s'en protéger...

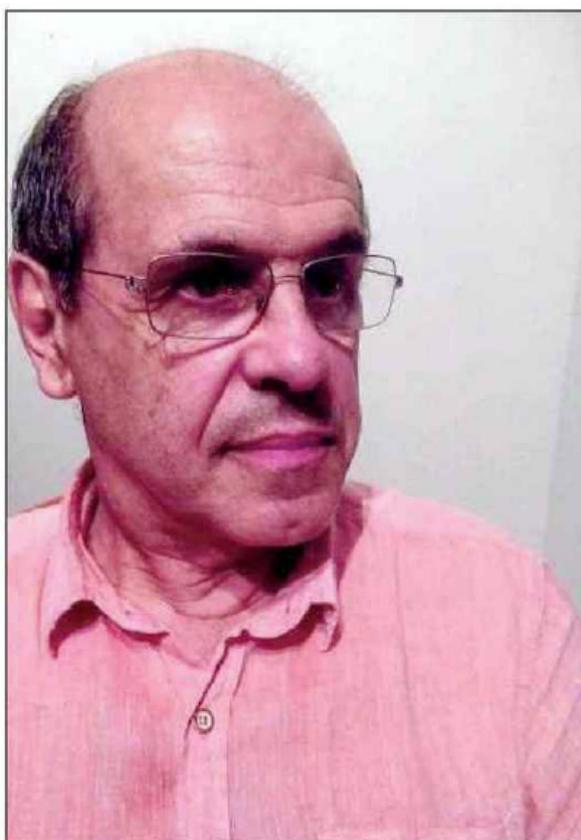
dans des classes de CM2 dans les écoles de Bordeaux.

Des sous-thèmes intéressants

Son intervention déroulera tous les sous-thèmes d'un vaste sujet : brève histoire de la vaccination ; qu'ont apporté les vaccins à la santé de la population mondiale ? Y a-t-il encore une place pour les vaccinations, en France, en 2018 ? Quels sont les bénéfices et les risques des vaccins ? La France, pays de Pasteur et championne de l'hésitation vaccinale ; les adjuvants sont-ils nécessaires ? Comment est-on exposé à l'aluminium et est-ce dangereux ? Pourquoi l'extension de l'obligation vaccinale pour les nourrissons ? À quoi servent les rappels chez les adultes ? La vaccination, acte citoyen ...

Christian Cursol

Conférence « Vaccination, rumeurs et réalités » - Chais de Portier à Borg - vendredi 27 avril à 19h - Entrée participative 5€ - Apéritif/buffet en suivant sur inscription et participation 10€ Renseignements-réservation 06 05 27 65 - cerclecitoyen@orange.fr



Jean Sarlangue

Photo CC

Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination



Radio WIT FM - 24 avril : article en ligne « Gironde : une semaine pour faire tomber les clichés sur la vaccination »

GIRONDE : UNE SEMAINE POUR FAIRE TOMBER LES CLICHÉS SUR LA VACCINATION



Par Diane Charbonnel

Plusieurs actions sont prévues en Gironde pour la semaine de la vaccination. L'occasion pour l'Agence Régionale de Santé de faire tomber certains clichés sur la vaccination obligatoire.

« Les vaccins sont remplis d'aluminium et peuvent être dangereux. Ils ne servent qu'à enrichir les laboratoires qui les fabriquent. » Depuis quelques mois, des associations se mobilisent et font entendre leurs arguments contre la vaccination obligatoire. Tous les bébés nés à partir du 1^{er} janvier 2018 doivent désormais être vaccinés contre onze maladies.

Dans le cadre de la semaine de la vaccination, l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine propose plusieurs actions en Gironde. L'occasion de faire tomber certains clichés sur les vaccins.

Le Dr Jean Sarlangue, pédiatre à l'hôpital pour enfants de Bordeaux, proposera notamment des animations dans des écoles du département. Il ne comprend pas cette polémique autour de la vaccination obligatoire. « 70% des parents protègent déjà leurs enfants contre ces maladies. Il ne manque qu'un seul vaccin comme la rougeole par exemple aux 30% d'enfants restants. Nous sommes en pleine épidémie dans la région. C'est quand même dommage de s'apercevoir qu'il faut vacciner en urgence des jeunes qui n'ont jamais été vaccinés. »

En ce qui concerne les laboratoires, le médecin précise que, pour les grands groupes qui produisent les vaccins, ceux-ci ne représentent qu'une toute petite part de leur chiffre d'affaire. « Les bénéfices sont beaucoup plus importants sur les médicaments contre l'asthme ou le diabète. »

Enfin l'aluminium reste sans danger selon le professionnel de santé. « Il est utilisé depuis 1927 dans les vaccins. Des milliards de personnes se sont fait vacciner sans avoir connu de problème. De plus, les gens ne le savent sûrement pas mais nous en consommons régulièrement. Il est très présent dans le chocolat et dans le thé. »

Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination



Radio RCF - 20 avril : interview du Dr Sarlangue



Audience :
25 400
Personnes



Audience :
140 000
Personnes

WIT FM - 20 avril : interview du Dr Sarlangue



Radio Gold FM - 23 avril : brèves dans les flashes infos pendant la SEV



Audience :
25 400
Personnes

Radio Enjoy 33 - 24 avril : brèves dans les flashes infos pendant la SEV



Radio ARL - 25 avril : interview du Dr Koeck



Audience :
70 400
Personnes

France Bleu Gironde - 25 avril : interview du Dr Sarlangue « Pourquoi faut-il encore faire campagne pour la vaccination ? »



O2 radio - 26 avril : interview du Dr Sarlangue

R.I.G FM - 25 avril : interview du Dr Nicand



RTL2 Bordeaux - brèves dans les flashes infos pendant la SEV



Audience :
55 000
Personnes



www.sudouest.com

Sud Ouest Mont de Marsan - 25 avril : article « Pourquoi une semaine de la vaccination dans les Landes ? » avec l'interview du Dr Meyer (Presse et web)

Pourquoi une semaine de la vaccination dans les Landes#?

Le centre départemental de vaccination attend tous les Landais, à Mont-de-Marsan.

pascal bats / « sud ouest »

Pilotée par l'ARS (Agence régionale de santé), la semaine de la vaccination permet à tout Landais de faire le point sur sa situation

Jusqu'à vendredi 27 avril, c'est la semaine de la vaccination, organisée par l'Agence régionale de santé (ARS) en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). Dans les Landes, sans rendez-vous, tout le monde peut se rendre au Centre départemental de vaccination (8 rue Victor-Lourties à Mont-de-Marsan), muni de son carnet de vaccination, pour rencontrer un médecin et faire le point sur sa situation. Et au besoin, se faire vacciner.

La vaccination est obligatoire pour les enfants nés à partir du 1er janvier dernier, contre les maladies suivantes: diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, haemophilus influenzae de type B (une bactérie, qui n'a rien à voir avec l'influenza aviaire ni la grippe), l'hépatite B; le pneumocoque (pneumonies, méningites), le méningocoque C (méningites, septicémies), rougeole, oreillons, rubéole. De la naissance jusqu'à 16-18 mois, avec des rappels à certaines dates.

Pourquoi#? "Des cas de rougeoles sont apparus récemment, dit le docteur Magali Meyer, parce que pas suffisamment de personnes étaient vaccinées. Autrefois, il n'y avait pas de vaccin, donc tout le monde en était victime, notamment parce qu'elle est très contagieuse, et donc tout le monde était protégé par des anticorps". Des cas de coqueluche sont également réapparus. A noter que le BCG, vaccin contre la tuberculose, n'est plus obligatoire, mais recommandé, à l'âge de 1 mois.

La vaccination a permis de supprimer beaucoup de maladies graves (il n'y a pas eu de cas de poliomyélite en France depuis 1997, pas de variole dans le monde depuis 1977), mais on a encore des cas de tétanos, une maladie mortelle. "On se vaccine pour se protéger, mais aussi pour protéger les autres, poursuit le docteur Meyer, c'est une démarche personnelle, mais aussi collective. C'est pour cela que, bien que l'on constate aujourd'hui beaucoup de freins sur la vaccination, en lien avec une méconnaissance du sujet, des craintes pas toujours fondées ou des convictions personnelles, il ne faut pas baisser la garde."

On est loin de vivre en vase clos, avec tous les transports et les voyages que parcourent les êtres humains, mais aussi les biens et produits alimentaires aujourd'hui.

Un nouvel outil est également accessible à tous, le carnet de vaccination électronique, que l'on peut établir seul ou avec son médecin traitant (www.mesvaccins.net), ce qui permet de conserver ses données, même si on a perdu le carnet en papier.

Pour le DTPolio, les **rappels** ont été simplifiés: au lieu de le faire à intervalles rapprochés comme autrefois, si l'on a été vacciné dans son enfance, il suffit de le refaire à 25 ans, 45 ans et 65 ans et plus.



France Bleu Gascogne - 22 avril : Reportage avec interview du Dr Vial « Vaccination : C'est le pays de Pasteur qui doute le plus des vaccins »

Vaccination : "C'est le pays de Pasteur qui doute le plus des vaccins !"

La **Semaine de la vaccination** commence ce lundi 23 avril. L'occasion, pour l'ARS, de mettre le focus sur la pédagogie et l'information autour des vaccins, de plus en plus remis en cause.

C'est le programme voulu et choisi par l'agence régionale de santé. Objectif : mener une véritable offensive sur le plan de la communication, pour contrer les idées reçues et les peurs liées à la vaccination.

Le retour des anciennes maladies

" *Les patients ont oublié que l'on meurt de maladies infectieuses* , rappelle le docteur Andréi Vial, président de l'association des médecins généralistes de Dax. *Avant que les vaccins ne soient obligatoires, la diphtérie tuait trois mille personnes chaque année, le tétanos en tuait mille et la polio environ deux cents.* "

Mais aujourd'hui, certaines maladies, comme la rougeole, connaissent une recrudescence. " *C'est un paradoxe, c'est le pays de Pasteur qui est l'un de ceux, en Europe, qui doute le plus du bien-fondé de la vaccination.* "

Aujourd'hui, il ne reste que des cas sporadiques, la diphtérie et la polio ont même été éradiquées. Pourtant, les patients sont de plus en plus nombreux à émettre des doutes et à poser des questions à leur médecin. " *Cela ne se règle pas en une semaine* , poursuit Andréi Vial. *C'est un travail de longue haleine, au quotidien.* "

Une meilleure couverture **vaccinale**

L'obligation **vaccinale** qui concerne désormais onze maladies, depuis le 1er janvier, contre trois précédemment, a provoqué débats et polémiques. Pour l'ARS, ce changement était une question de logique : le **vaccin DTP** a permis d'atteindre une couverture **vaccinale** de 95%, alors qu'elle était insuffisante pour les autres.

Pour le médecin, l'important, c'est surtout de ne pas refuser la discussion : " *on ne peut pas balayer leurs doutes d'un revers de main. C'est un débat passionnel. Il faut au moins écouter et entendre les questions, parce qu'on peut y apporter des réponses.* "

Plusieurs rendez-vous proposés cette semaine

Du **23 au 29 avril**, de 14h à 17h le centre départemental de **vaccination des Landes** organise une "**semaine portes ouvertes**" pour se renseigner sur la vaccination , faire vacciner les enfants si nécessaire et leur créer un carnet de santé électronique.

Des **stands d'informations** seront également installés le 24 avril de 14h30 à 15h30 au centre hospitalier de Mont-de-Marsan et de 13h à 14h30 le 25 avril à l'institut Hélio-Marine de Labenne.



Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination



France Bleu Gascogne - brèves dans les flashes
infos pendant la SEV



Audience :
40 000
Personnes

Radio MDM - brèves dans les flashes
infos pendant la SEV





La Dépêche du Midi Villeneuve sur Lot - 17 avril : article « Semaine européenne de la vaccination »

Semaine européenne de la vaccination

La Santé près de chez vous



Maison de santé de Penne-d'Agenais./ Photo, H. Maurel.

Initiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 2005, la Semaine européenne de la vaccination se déroulera du 23 au 29 avril. Son objectif est «de rappeler à la population que la vaccination est la meilleure des protections contre certaines maladies infectieuses, et qu'il est important de se faire vacciner et de mettre à jour ses vaccinations ; d'améliorer la couverture vaccinale en renforçant la sensibilisation autour de la vaccination, du public, des professionnels de santé, des pouvoirs publics et des médias». La Maison de santé de Penne-Saint-Sylvestre, en partenariat avec le centre hospitalier de **Penne-d'Agenais** et le centre départemental de vaccination du conseil départemental, propose plusieurs actions pour faire vivre cet événement. Le 24 avril : soirée débat – information «vaccination 2018 des enfants de 0 à 2 ans», salle polyvalente Autefage du centre hospitalier de Penne-d'Agenais : 20 h, accueil des participants ; 20 h 30, table ronde animée par Dr Guillaume Conort et Dr Gaëlle Lepotier, médecin PMI remplaçante. 25 avril : vérification gratuite des carnets de santé de vaccination par Dr Lepotier à la Maison de santé de Penne-d'Agenais, pour adultes et enfants, de 14 h à 17 h (prescriptions de vaccins manquants). 2 mai : vaccination gratuite à la Maison de santé de Penne-d'Agenais, pour adultes, sur ordonnance, par l'infirmière de la Maison de santé de Penne-d'Agenais, de 14 h à 16 h.

La Dépêche du Midi



Le petit Bleu de l'Agenais - 21 avril : Article « Semaine - Vaccination »

SEMAINE Vaccination.

À l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination, qui se tient du lundi 23 au dimanche 29 avril, le centre départemental de vaccination du conseil départemental organise des consultations gratuites de vaccination dans plusieurs centres médico-sociaux. Dans le cadre de ses actions de santé, le conseil départemental de Lot-et-Garonne relaie activement ces informations via son centre départemental de vaccination, composé de centres médico-sociaux (CMS) répartis sur tout le territoire. Il s'agit d'informer et surtout d'aider les Lot-et-Garonnais à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination. De plus, à travers sa mission de Protection maternelle et infantile (PMI), le département assure, entre autres, tout au long de l'année ces vaccinations, nécessaires pour l'enfant, tels que le BCG, le DT polio, l'hépatite B, la grippe... La mobilisation des acteurs publics de la santé, dont le département, a d'ailleurs permis ces dernières années au Lot-et-Garonne de rattraper son retard dans le domaine de la vaccination. Contacts : Centre médico-social Agen Louis-Vivent, 05.53.69.43.21 ; Agen Montanou, 05.53.77.09.20 ; Agen, Tapie, 05.53.98.62.55 ; Fumel, 05.53.71.20.61 ; Nérac, 05.53.97.44.00 ; Villeneuve-sur-Lot, 05.53.36.23.23 ; Tonneins, 05.53.84.17.50 ; Marmande, 05.53.64.65.45.

La Dépêche du Midi Lot et Garonne - 23 avril article « Semaine de la vaccination : les nourrissons, première cible de la campagne de prévention »

Publié le 23/04/2018 à 11:58

Semaine de la vaccination: les nourrissons, première cible de la campagne de prévention

Actu Santé

Quatre mois après l'entrée en vigueur des 11 vaccins pédiatriques obligatoires le 1er janvier 2018, les pouvoirs publics font une piqûre de rappel sur l'importance de la vaccination chez les nourrissons et lance une campagne à l'occasion la 12ème semaine de la vaccination qui se déroule jusqu'au 29 avril.



Les vaccins contre la rougeole et la méningite bactérienne due au méningocoque C sont actuellement sous-utilisés, alerte l'agence sanitaire qui fait état de 1.527 cas de rougeole depuis le début de l'année
RelaxNews / vgajic/istock.com

Pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite (DTP), la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae b*, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont désormais obligatoires avant l'âge de 2 ans, rappelle **Santé Publique de France**.

Pour les nourrissons nés avant le 1er janvier 2018, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) sont obligatoires aux âges de 2, 4 et 11 mois.

A l'occasion de la semaine européenne de la vaccination du 23 au 29 avril, l'agence sanitaire lance une campagne et un site d'information vaccination-info-service.fr à destination des parents et du grand public incluant des **podcasts** d'interviews d'experts pour tenter de répondre aux inquiétudes.

Les vaccins contre la rougeole et la méningite bactérienne due au méningocoque C sont actuellement sous-utilisés, alerte l'agence sanitaire qui fait état de 1.527 cas de rougeole depuis le début de l'année et 1.605 depuis le 6 novembre, date de la recrudescence de l'infection dans l'hexagone.

En 2017, les couvertures vaccinales à l'âge de 2 ans contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR deux doses) et le méningocoque C sont, respectivement, de 80 % et 73 % "alors qu'une couverture de 95 % à 2 ans est nécessaire pour éliminer le virus", souligne Santé Publique de France qui note également une couverture contre le méningocoque C qui diminue avec l'âge (28,4 % chez les 15-19 ans)

Santé publique de France note en revanche une augmentation de 39,2 % de la couverture vaccinale du méningocoque C introduite à 5 mois dans le calendrier de vaccination 2017.

Selon une enquête par l'agence sanitaire réalisée pour l'événement, plus de trois Français sur quatre (78%) se disent favorables à la vaccination en général, soit trois points de plus qu'en 2016. Les réticences vis à vis du vaccin contre le virus de l'hépatite B ont par exemple baissé de 1,8 point.



Le Petit Journal Lot et Garonne - 23 avril : article « Semaine européenne de la vaccination »

Le Centre départemental de vaccination mobilisé du 23 au 29 avril

Semaine européenne de la vaccination

A l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination, qui se tient du lundi 23 au dimanche 29 avril, le Centre départemental de vaccination du Conseil départemental organise des consultations gratuites de vaccination dans les Centres médico-sociaux (CMS). Lancée à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé en 2005, cette semaine est re-

layée chaque année dans tous les pays européens car il est indispensable de garder ses vaccins à jour tout au long de sa vie pour être protégé efficacement et durablement. En effet, les vaccins permettent de lutter contre un grand nombre de maladies infectieuses, et se faire vacciner sert à se protéger individuellement des mala-

dies. C'est aussi un geste citoyen qui sert l'intérêt collectif : en se vaccinant, on évite la propagation des maladies et on réduit le risque d'épidémie. Dans le cadre de ses actions de santé, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne relaie activement ces informations via son Centre départemental de vaccination, composé de Centres médico-sociaux répartis sur tout le territoire. Il s'agit d'in-

former et surtout d'aider les Lot-et-Garonnais à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination. De plus, à travers sa mission de Protection maternelle et infantile (PMI), le Département assure, entre autres, tout au long de l'année ces vaccinations, nécessaires pour l'enfant, tels que le BCG, le DT polio, l'hépatite B, la grippe...

La vaccination, sujet d'une conférence à l'hôpital de Marmande

Les médecins présents ont fait une petite piqûre de rappel sur les grands principes de la vaccination, présentée comme un geste citoyen.



Les intervenants médecins ont cherché à faire preuve de pédagogie pour promouvoir la vaccination. (©Le Républicain)

Alors que plus de 1000 cas de **rougeole** ont été recensés en **Nouvelle-Aquitaine**, le centre hospitalier intercommunal Marmande-Tonneins a profité d'une semaine d'information européenne sur la **vaccination** pour organiser une conférence à visée pédagogique.

Il a été rappelé à cette occasion que la couverture vaccinale en **Lot-et-Garonne** n'était pas encore optimale contre certaines maladies, dont la **rougeole** justement ou l'hépatite B.

L'une des idées exposées lors de cette réunion consistait à présenter la vaccination comme un geste solidaire. On ne le fait pas seulement pour soi-même. On protège aussi les autres d'un risque de contamination et notamment celles et ceux qui ne peuvent pas recevoir de vaccins comme les femmes enceintes, les personnes immunodéprimées...

Il a été rappelé en outre que la vaccination ne concerne pas que l'enfance mais tous les âges de la vie et qu'il existe désormais un carnet de vaccination électronique dont les données dématérialisées et sécurisées permettent un meilleur suivi.

Nicolas Michel

Sud Ouest Lot et Garonne - 30 avril : article « Vaccins : lever toutes les réticences »

Vaccins : lever toutes les réticences



Les docteurs Guillaume Conort et Gaëlle Lepotier ont insisté sur l'importance des vaccins.

Dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination, la Maison de santé Penne-d'Agenais/Saint-Sylvestre, le Centre hospitalier de Penne-d'Agenais et le Centre départemental de vaccination se sont retrouvés mardi pour une table ronde à l'hôpital. Elle était animée par les docteurs Guillaume Conort et Gaëlle Lepotier, médecin PMI (Protection maternelle et infantile).

Depuis le 1er janvier, en plus des trois vaccins obligatoires depuis plus de cinquante ans contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP), huit autres le sont devenus également : contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la coqueluche, l'hépatite B... Et sont concernés, tous les bébés nés à partir du 1er janvier.

Un devoir

La preuve que les enfants sont bien vaccinés sera exigée à l'entrée en garderie, à l'école, en colonie de vacances ou autres collectivités. Les vaccins sont les moyens les plus efficaces de se protéger contre certaines maladies infectieuses graves et ainsi éviter des foyers épidémiques. Grâce à la vaccination, des maladies (exemple : la poliomyélite) sont devenues très rares mais refont surface dès que la proportion de personnes vaccinées diminue.

Les microbes ne s'arrêtent pas aux frontières ou à l'âge. Si la vaccination est primordiale pour les enfants, elle est aussi très importante pour les adultes. Ainsi, en France, chaque année, des personnes meurent encore du tétanos, faisant toujours des ravages sur les adultes surtout en zone rurale. Des rappels sont à faire pour ce vaccin à 25 ans, à 45 ans, à 65 ans puis au-delà, tous les dix ans. Et pour se mettre à jour, ou s'immuniser pour la première fois, mercredi, de 14 à 16 heures, les vaccinations seront gratuites pour les adultes, sur ordonnance, et seront pratiquées à la Maison de santé par l'infirmière des lieux.

En plus du médecin de famille, on peut trouver tous les renseignements sur les vaccinations du nourrisson ou de l'adulte sur le site d'information : www.vaccination-info-service.fr ou <http://solidarites-sante.gouv.fr>

Le Républicain Lot et Garonne - 3 mai : article « L'hôpital a fait un point complet sur la vaccination » avec les interviews du Dr François et du Dr Pohier

Marmande

SANTÉ. L'hôpital a fait un point complet sur la vaccination

La vaccination, geste solidaire ? C'était l'idée présentée lors d'une conférence au centre hospitalier dans le cadre d'une semaine européenne d'information.

Polémique sur la vaccination contre l'hépatite B qui déclencherait la sclérose en plaques, interrogations sur la présence d'aluminium comme adjuvant dans les vaccins. Le grand public n'entretient pas toujours les meilleurs rapports avec la vaccination. La nouvelle réglementation rendant obligatoires 11 vaccins au lieu de 3 auparavant pour tous les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 est venue attiser encore un peu plus les réticences. Dui coup, le Centre Hospitalier Intercommunal Marmande-Tonneins a tenu à organiser une réunion d'information.

Couverture vaccinale

Les médecins intervenants sont longuement revenus sur la mesure gouvernementale des 11 vaccins obligatoires. Elle a été prise face à une recrudescence d'épidémies liée notamment à une couverture vaccinale insuffisante chez les enfants de moins de 2 ans. « Cette couverture doit être de plus de 95 % pour protéger d'une épidémie » a



Les médecins invités à prendre la parole ont cherché à faire preuve de pédagogie pour rappeler les grands principes de la vaccination.

expliqué le Dr Catherine François, médecin inspecteur de santé publique. « Pour les vaccins qui étaient jusqu'alors obligatoires, diphtérie, tétanos, polio, cet objectif est atteint. Pour les 8 autres vaccins, qui existaient déjà mais étaient seulement recommandés, le taux est inférieur, laissant la place à la possible diffusion de maladies au sein de la population ». D'où la décision

de rendre obligatoire et non plus facultative la vaccination contre la rougeole, la rubéole, les oreillons, l'hépatite B, la coqueluche, le pneumocoque, l'*Haemophilus influenzae* de type b (méningite) et le méningocoque C (méningite, septicémie).

Un geste citoyen

L'un des concepts majeurs exposés au cours de la conférence consistait à présenter la

vaccination comme un geste solidaire. En se faisant immuniser, on ne protège pas seulement soi-même mais aussi les personnes qui nous entourent dans notre vie familiale, sociale, professionnelle, et notamment les plus vulnérables. Le Dr Eric Pohier, spécialisé dans l'hygiène hospitalière à Marmande, estime que « la collectivité doit avoir un effet barrière. Plus vous avez d'individus vaccinés, moins l'agent infectieux peut circuler. En pédiatrie, c'est ce que l'on appelle la stratégie du cocooning. Si un bébé a ses parents et son entourage proche vaccinés, il sera protégé ».

La révolution numérique offre en outre la possibilité d'un meilleur suivi grâce à un outil encore méconnu : le carnet de vaccination électronique. Consulter en ligne via un accès sécurisé vos données personnelles ne vous laissera plus d'excuse pour oublier un rappel de vaccin.

Nicolas Michel

La Dépêche du Midi Villeneuve sur Lot - 08 mai : article « Réunion d'informations sur la vaccination »

Réunion d'information sur la vaccination

La Santé près de chez vous



Les docteurs Conort et Lepotier animent la réunion sur la vaccination./ H. Maurel

Initiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 2005, la Semaine européenne de la vaccination a pour objectif de rappeler que la vaccination est la meilleure des protections contre certaines maladies infectieuses, qu'il est important de se faire vacciner et de mettre à jour ses vaccinations. Dans le cadre de cette opération, la maison de santé Penne-d'Agenais-Saint-Sylvestre, le centre hospitalier de Penne-d'Agenais et le centre départemental de vaccination se sont retrouvés pour une table ronde dans la salle Autefage de l'hôpital pennois. Elle était animée par les docteurs Guillaume Conort et Gaëlle Lepotier, médecin PMI (Protection maternelle et infantile). La vaccination permet de protéger chacun de nous contre différents microbes (virus et bactéries) à l'origine de maladies infectieuses. Se faire vacciner, c'est participer à la lutte contre les infections en France et dans le monde. Depuis le 1er janvier 2018, en plus des trois vaccins obligatoires (diphtérie, tétanos, poliomyélite), huit autres le sont devenus également pour les enfants (coqueluche, rougeole, oreillons, rubéole, hépatite B, Haemophilus B, pneumocoque, méningocoque C). Ces vaccinations obligatoires seront exigées pour l'entrée ou le maintien en collectivité. Des rappels sont ensuite à faire pour les adultes pour la diphtérie, tétanos, poliomyélite, à 25 ans, 45 ans, 65 ans, puis tous les 10 ans au-delà. A la maison de santé de Penne, cette opération a été complétée par une vérification gratuite des carnets de santé de vaccination par le docteur Lepotier, pour les enfants et les adultes, et une vaccination gratuite pour les adultes.

Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination



Radio 4 cantons - 23 avril : interview de M. Morival (ARS)

Radio CFM - 23 et 24 avril : brèves dans les flashs infos pendant la SEV



Retombées départementales

Pyrénées-Atlantiques

3

France 3 Pau - 24 avril : reportage « Vaccination rougeole » diffusé dans le JT du 19/20



Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination

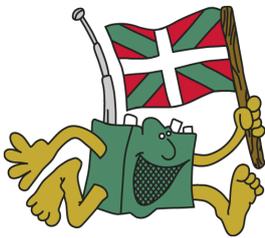


France Bleu Béarn - 19 avril : émission sur la vaccination avec les Drs Firah et Ménard



Audience :
45 000
Personnes

Radio EIPM - brèves dans les flashes infos pendant la SEV



Radio Irulegiko Irratia - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

NRJ Pyrénées - brèves dans les flashes infos pendant la SEV



RFM Pays Basque - brèves dans les flashes infos pendant la SEV



Audience :
16 000
Personnes

RTL2 Sud Aquitaine - brèves dans les flashes infos pendant la SEV



Virgin Radio Côte Basque - 23 et 24 avril : brèves dans les flashes infos sur la SEV

Radio Herria - brèves pendant la SEV



Le Courrier de l'Ouest Deux Sèvres - 23 avril : article « Vaccinations : trois rendez-vous »

SANTÉ

Vaccinations : trois rendez-vous

« L'épidémie de rougeole qui sévit depuis fin 2017 en Nouvelle-Aquitaine est un exemple de réapparition de certaines maladies infectieuses. Ce retour s'explique par la couverture vaccinale insuffisante, parfois nettement inférieure à 80 % dans certains départements de Nouvelle-Aquitaine, pour le vaccin ROR (Rougeole-oreillons-rubéole). Si les autorités sanitaires et les professionnels de santé mettent tout en œuvre pour éviter la propagation du virus, la meilleure arme pour lutter contre la rougeole reste la vaccination. » C'est ce qu'écrit l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, qui propose trois rendez-vous à Niort à l'occasion de la Semaine de la vaccination.

- Mercredi 25 avril, à 20 h 30, à l'Ehpad Le Cèdre Bleu, site de Goise (Bât. 1), 83, rue de Goise, conférence sur « Vaccinations, rumeurs et réa-

lités : boîte à outils pour les professionnels de santé ». A destination des professionnels de santé.

- Vendredi 27 avril, de 13 à 16 heures, au Centre socioculturel Grand Nord, le Centre hospitalier de Niort organise une série d'ateliers et de temps d'échange entre professionnels.

- Vendredi 27 avril, de 14 à 16 heures, au CSC Grand Nord, table ronde à destination des professionnels organisée par la CPAM avec le Dr Carlier, pédiatre à l'hôpital de Niort, et le Dr Barillot-Madelain, médecin de PMI (Protection maternelle et infantile).

Toutes les informations relatives à cette opération sont sur le site www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr. Pour en savoir plus sur la vaccination : www.vaccination-info-service.fr

Et les adultes perdus dans leurs vaccins et rappels ?

Carnet de santé perdu ? Souvenirs défaillants sur des maladies déjà contractées ou pas durant l'enfance ? Rappel manqué ou à refaire quand ? Si les parents sont généralement bien informés sur le suivi vaccinal de leur enfant, les adultes sont en général beaucoup plus perdus sur leur propre situation. Quelques généralités sont bonnes à rappeler avec le docteur Annie Burbaud, de l'ARS.

> Par où commencer quand on a perdu son carnet de santé sans se souvenir de ses vaccins ou maladies déjà contractées enfant ?

« On peut évidemment en parler à son médecin lors d'une consultation pour faire le point et récupérer un carnet de vaccination papier. Il est possible aussi d'aller sur le site mesvaccins.net pour créer son profil vaccinal, cela permet de savoir quels sont les vaccins à faire selon son âge et son sexe et l'on peut y créer son carnet de vaccination électronique. »

> Pour la rougeole précisément, est-il utile de se faire vacciner à tout âge en cas de doute ?

« Oui, on ne risque rien. Il est recommandé de le faire si on n'a pas de souvenir de vaccins ou d'avoir eu la maladie. »

> Faut-il effectuer régulièrement des rappels ?

« Oui, à 25 ans, 45 ans et 65 ans puis tous les dix ans après, il faut refaire le DTP car l'immunité fonctionne moins bien. A 25 ans, il faut aussi refaire la coqueluche, pour booster l'immunité mais aussi par protection vis à vis des bébés qui ne peuvent pas être vaccinés avant l'âge de 2 mois. »

La Nouvelle République du Centre Ouest Deux Sèvres - 25 avril : article « A vos vaccins , prêts ? Faites le point ! » avec interview du service communication de l'ARS Nouvelle-Aquitaine (Presse et web)

A vos vaccins, prêts ? Faites le point !

Cette semaine de la vaccination constitue une bonne occasion de faire le point sur sa situation, s'informer et éventuellement se faire vacciner. A tout âge.

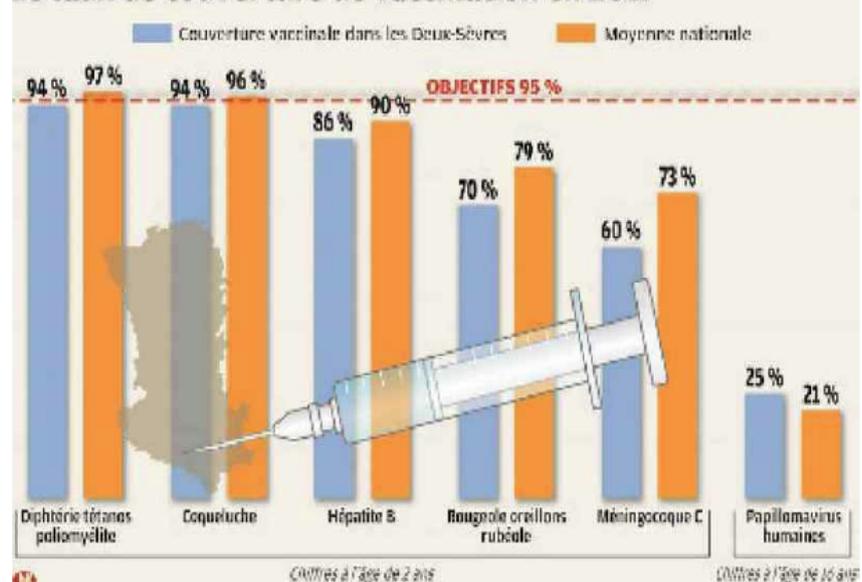
Jusqu'à dimanche, la semaine européenne de la vaccination entend rappeler aux populations l'importance de l'acte individuel sur la santé collective. Une opération qui connaît cette année un écho particulier alors que le sujet est brûlant d'actualité à plusieurs titres. D'abord parce qu'en France, une nouvelle réglementation instaure de nouveaux vaccins obligatoires pour les bébés nés à partir du 1^{er} janvier 2018 (lire par ailleurs). Ensuite parce que l'épidémie de rougeole apparue en fin d'année dernière en Nouvelle-Aquitaine continue de se propager dans l'Hexagone. Rappelons que dans la Vienne, elle a entraîné le décès d'une jeune femme de 32 ans non vaccinée au CHU de Poitiers, le 10 février.

« Beaucoup de propagande anti-vaccinale »

En Deux-Sèvres, l'épidémie est bien présente, c'est même le troisième département en France le plus touché au regard du nombre de malades par rapport à la population. Ce sont 70 cas qui ont été détectés en Deux-Sèvres entre le 1^{er} novembre 2017 et le 18 avril 2018. Et dans le même temps, le taux de vaccination est le plus bas de toute la Nouvelle-Aquitaine : 70,8 %. Inférieur aussi de 8 points au taux national.

Loin, très loin de l'objectif de 95 % de la population vaccinée, chiffre qui permettrait, selon les

Le taux de couverture de vaccination en 2017



autorités, d'éradiquer la maladie. Cette semaine européenne de la vaccination prend essentiellement la forme d'une campagne de communication, notamment pour encourager les plus hésitants à passer à l'acte. Des manifestations sont organisées pour le grand public afin de l'informer avec parfois, ici ou là, des conférences-débats pour répondre aux questions de ceux qui doutent. La méfiance et la méconnaissance étant bien souvent les premières raisons à l'absence de vaccination.

Pas de chance pour les Deux-Sévriens, seules trois actions sont organisées cette semaine à Niort, mais exclusivement à

destination des professionnels de santé. Toutefois, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine l'assure : « Nous sommes là pour répondre aux interrogations des habitants. » Le site internet de l'ARS (nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr) est, il est vrai, très complet. Mais tellement qu'il devient parfois difficile de ne pas se perdre dans l'arbores-

Bataille sur les réseaux sociaux

« Nous essayons aussi d'être très présents sur Facebook et Twitter car notre objectif est de viser les gens indécis qui vont souvent s'informer sur les réseaux so-

ciaux, là où les anti-vaccinaux sont les plus présents, explique-t-on au service communication de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. C'est là où l'on trouve beaucoup de propagande anti-vaccinale avec des rumeurs, des études erronées... Les personnes qui lisent cela deviennent elles-mêmes des vecteurs d'informations erronées. » Une autre forme d'épidémie contre laquelle l'ARS entend s'attaquer en cette semaine de la vaccination, à grand renfort de communication pour offrir un contrepois afin que chacun puisse faire librement son choix.

Hélène Échasseriau

La Nouvelle République du Centre Ouest Deux Sèvres Sud - 26 avril : article « Un médecin effaré de voir certaines contre-vérités » avec interview du Dr Burbaud (Presse et web)

Un médecin “ effaré de voir certaines contre-vérités ”

Les bébés nés depuis le 1er janvier 2018 doivent désormais recevoir onze vaccins obligatoires contre trois précédemment. A la diphtérie - le tétanos - la poliomyélite (DTP), s'ajoutent la coqueluche, la rougeole - les oreillons - la rubéole (ROR), l'haemophilus influenzae de type B, l'hépatite B, le pneumocoque et le méningocoque C. « Certains vaccins sont associés donc cela ne nécessite que six rendez-vous et dix injections avant l'âge de 18 mois », précise le Dr Annie Burbaud, médecin au Pôle prévention et promotion de la santé de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

« Ce n'est pas une révolution, martèle-t-elle. 70 % des enfants ont reçu ces onze vaccins. » S'ils n'étaient pas obligatoires, ils étaient déjà recommandés. « Au départ, il n'y avait que trois vaccins obligatoires en France. Au fil du temps, de nouveaux sont arrivés, non rendus obligatoires car il n'y avait pas, alors, de polémique. La polémique est arrivée en 2009, avec la campagne de vaccination contre la grippe (virus H5N1). » Depuis, « 8 à 10 % d'anti-vaccinaux, hyper actifs sur les réseaux sociaux, font de la désinformation. Je suis effarée de voir certaines contre-vérités », déclare le médecin, qui invite à s'interroger sur la source de ces informations.

L'obligation a été généralisée « car nous voyons réapparaître des maladies ». C'est le cas de la rougeole mais aussi du méningocoque C qui provoque la méningite. Deux jeunes de 17 ans sont décédés de cette maladie à Niort, l'un le mois dernier et l'autre en 2015. « Quand on n'a jamais été vacciné, il est possible de le faire jusqu'à l'âge de 24 ans », rappelle le médecin.

Retombées départementales

Vienne

le quotidien de la Vienne **Centre Presse**



Tirage :
11 808
Exemplaires

Centre Presse Vienne - 24 avril : article « Le carnet de vaccination électronique, c'est maintenant » avec interview du Dr Koeck (Presse et web)

Centre Presse : Le carnet de vaccination électronique, c'est maintenant

Le département veut intégrer la couverture vaccinale dans son plan santé. Le fondateur du carnet de vaccination électronique a présenté son outil.



Jean-Louis Koeck, présentant le carnet de vaccination qu'il a créé, aux côtés des élus du département et des professionnels de santé et représentant de l'Éducation nationale notamment. dmonteil

La Vienne reste l'un des départements de la région Nouvelle-Aquitaine les plus touchés par la rougeole avec la Gironde. Anne-Florence Bourat, conseillère départementale en charge des politiques de santé souhaite mettre « tous les moyens en oeuvre pour éviter toute propagation » plus large de l'épidémie dont « la vaccination est la meilleure arme » dit-elle.

Dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination (du 23 au 27 avril), le Département a engagé une grande mobilisation de l'ensemble des acteurs de la santé avec l'ambition « d'atteindre l'objectif de 95% de la population vaccinée. »

Bruno Belin, président de l'assemblée départementale, a rappelé « qu'un adulte sur deux n'a pas de carnet de santé, ou celui-ci n'est pas à jour, que le carnet de vaccination électronique (CVE) constitue un outil indispensable d'information et d'aide à la décision pour les professionnels comme pour les patients. »

"La meilleure réponse aux attentes des patients"

Le professeur, Jean-Louis Koeck, médecin biologiste, fondateur du carnet de vaccination électronique, a présenté son bébé, hier, au conseil départemental.

Reconnu par le Haut conseil de la santé publique, qualifié d'atout particulièrement original, soutenu par plusieurs agences régionales de santé, le CVE « MesVaccins.net » est « la meilleure réponse aux attentes des patients et à la demande des professionnels ».

Chaque citoyen peut aller sur Internet, et ouvrir son carnet de vaccination électronique. « Il doit être validé par un professionnel de santé », a souligné le biologiste. Son ouverture est simple et offre de multiples renseignements sur la couverture des vaccins, ceux qui sont obligatoires, ceux qui sont à faire, ceux qui sont encore pertinents, ceux qui sont périmés etc. « Pour les professionnels, "MesVaccins.net" apporte les informations parfaitement à jour avec les recommandations faites par les autorités vaccinales, explique-t-on, il prend en compte également le profil de chaque patient pour préconiser les vaccins utiles ou pas. »

L'ancien doyen de la faculté de médecine, le professeur Roger Gil, a donné une coloration éthique à cette présentation en rappelant que la vaccination était une « nécessité éthique », qui met en « tension des valeurs, celle de la liberté (liberté de disposition de son corps) et de la fraternité ». Elle engage la « collectivité » pour ceux qui ne peuvent bénéficier de cette protection.

La Nouvelle République du Centre Ouest - 24 avril : article « Le carnet de vaccination électronique, c'est maintenant » avec interview du Dr Koeck

Le carnet de vaccination électronique, c'est maintenant

Le département veut intégrer la couverture vaccinale dans son plan santé. Le fondateur du carnet de vaccination électronique a présenté son outil.

La Vienne reste l'un des départements de la région Nouvelle-Aquitaine les plus touchés par la rougeole avec la Gironde. Anne-Florence Bourat, conseillère départementale en charge des politiques de santé souhaite mettre « tous les moyens en œuvre pour éviter toute propagation » plus large de l'épidémie dont « la vaccination est la meilleure arme » dit-elle.

Dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination (du 23 au 27 avril), le Département a engagé une grande mobilisation de l'ensemble des acteurs de la santé avec l'ambition « d'atteindre l'objectif de 95 % de la population vaccinée. »

Bruno Belin, président de l'assemblée départementale, a rappelé « qu'un adulte sur deux

n'a pas de carnet de santé, ou celui-ci n'est pas à jour, que le carnet de vaccination électronique (CVE) constitue un outil indispensable d'information et d'aide à la décision pour les professionnels comme pour les patients. »

“ La meilleure réponse aux attentes des patients ”

Le professeur, Jean-Louis Koeck, médecin biologiste, fondateur du carnet de vaccination électronique, a présenté son bébé, hier, au conseil départemental.

Reconnu par le Haut conseil de la santé publique, qualifié d'atout particulièrement origi-



Jean-Louis Koeck, présentant le carnet de vaccination qu'il a créé, aux côtés des élus du département et des professionnels de santé et représentant de l'Éducation nationale notamment.

nal, soutenu par plusieurs agences régionales de santé, le CVE « MesVaccins.net » est « la meilleure réponse aux attentes des patients et à la demande des professionnels ».

Chaque citoyen peut aller sur

Internet, et ouvrir son carnet de vaccination électronique. « Il doit être validé par un professionnel de santé », a souligné le biologiste. Son ouverture est simple et offre de multiples renseignements sur la couver-

ture des vaccins, ceux qui sont obligatoires, ceux qui sont à faire, ceux qui sont encore pertinents, ceux qui sont périmés etc. « Pour les professionnels, “MesVaccins.net” apporte les informations parfaitement à jour avec les recommandations faites par les autorités vaccinales, explique-t-on, il prend en compte également le profil de chaque patient pour préconiser les vaccins utiles ou pas. »

L'ancien doyen de la faculté de médecine, le professeur Roger Gil, a donné une coloration éthique à cette présentation en rappelant que la vaccination était une « nécessité éthique », qui met en « tension des valeurs, celle de la liberté (liberté de disposition de son corps) et de la fraternité ». Elle engage la « collectivité » pour ceux qui ne peuvent bénéficier de cette protection.

Semaine Européenne de la Vaccination

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Vaccination du 23 au 27 avril, la Vienne se mobilise avec les acteurs de la santé.

Le département connaît depuis fin 2017 une **épidémie de rougeole** sans précédent avec un décès le 10 février dernier et plus récemment des cas avérés à l'Université de Poitiers et au centre pénitentiaire de Vivonne.

C'est la raison pour laquelle, à l'occasion de la **Semaine Européenne de la Vaccination** du 23 au 27 avril, le Département de la Vienne engage une grande mobilisation de l'ensemble des acteurs de la santé avec l'ambition d'atteindre l'objectif de 95% de la population vaccinée. « Nous voulons dès maintenant intégrer la couverture vaccinale dans notre Plan Santé en plus de l'aide aux étudiants en médecine et au financement des Maison de Santé Pluridisciplinaires » précise **Anne-Florence Bourat**, Conseillère Départementale en charge des politiques de santé.

Un Carnet de Vaccination Electronique « MesVaccins.net »

Pour **Bruno Belin**, Président du Département, « parce qu'un adulte sur deux n'a pas de carnet de santé, ou celui-ci n'est pas à jour, le **Carnet de Vaccination Electronique** (CVE) constitue un outil indispensable d'information et d'aide à la décision pour les professionnels comme pour les patients ».

Reconnu par le **Haut Conseil de la santé publique** et soutenu par plusieurs **Agences Régionales de Santé**, le CVE « MesVaccins.net » est à ce jour la meilleure réponse aux attentes des patients et à la demande des professionnels.

« Nous allons généraliser l'utilisation de ce CVE auprès des médecins, pharmaciens et infirmiers et sages-femmes grâce au soutien entier des URPS et des ordres » précise Anne-Florence Bourat. « Médecins et pharmaciens ayant été équipés gratuitement grâce à leurs URPS ».

Créer son CVE en quelques clics

Avec l'application pour téléphones mobiles ou sur le site internet, chacun pourra créer son propre CVE à partir des éléments inscrits sur son carnet de santé. Il devra obligatoirement le faire valider par un professionnel de santé. Dématérialisé, il ne peut être ni perdu ni en doublon. Il peut également être regroupé par famille.

Pour les professionnels, « MesVaccins.net » apporte les informations parfaitement à jour avec les recommandations faites par les autorités vaccinales. Il prend en compte également le profil de chaque patient pour préconiser les vaccins utiles ou pas.



La Nouvelle République du Centre Ouest- 25 avril : article « Une semaine pour la vaccination »
(Presse et web)

santé

Une semaine pour la vaccination

Crée en 2005 par l'Organisation mondiale pour la santé, la semaine de la vaccination se tient du 23 au 29 avril dans plus de 200 pays dans le monde. Pour la France, le thème sera la vaccination du nourrisson dans le contexte de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de l'extension des obligations vaccinales de l'enfant de moins de 2 ans. La Ville de Poitiers s'associe à cet événement, piloté par

l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, en mettant à disposition de la documentation sur la vaccination du nourrisson.

Pour obtenir plus d'informations sur la semaine de la vaccination ou avoir accès à tous les documents et outils édités par Santé publique France sur la vaccination, rendez-vous sur le site de Santé publique France.

Pour conserver la trace de vos

vaccins reçus et obtenir vos recommandations vaccinales personnalisées rendez-vous sur le site internet du Carnet de vaccinations électronique (CVE).

Séances gratuites

La Ville de Poitiers propose par ailleurs des séances gratuites de vaccination ou de rappel pour le D.T. Polio (diphthérie, tétanos, poliomyélite). Elles se déroulent, sans ren-

dez-vous, chaque premier mercredi du mois à l'Office municipal des sports (22 place de Gaulle à Poitiers) de 14 h à 14 h 30.

La vaccination de rappel pour le DTP est recommandée aux personnes âgées de 25, 45 et 65 ans.

Pour tout renseignement complémentaire on peut joindre la direction Hygiène publique - Qualité environnementale au 05.49.52.36.15

santé

La Ville sensibilise à la vaccination

Dans le cadre de la semaine européenne de sensibilisation à la vaccination, l'élue municipale en charge de la santé Nelly Cassan-Faux a tenu une conférence de presse, mercredi, dans les locaux du service communal hygiène et santé, rue du Souci. « *Il s'agit de faire une piqûre de rappel pour inciter la population à se faire vacciner* », souligne la conseillère municipale. Il s'agit également d'informer alors que la ministre de la santé a annoncé l'extension de l'obligation vaccinale à 11 vaccins à réaliser en six injections entre zéro et 18 mois pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018. Parmi ces vaccins figure la rougeole dont l'épidémie touche particulièrement la Nouvelle Aquitaine et spécialement la Vienne depuis plusieurs mois. Nelly Cassan-Faux a rappelé tout l'intérêt d'être à jour de ses vaccins et de se faire vacciner tout au long de sa vie. « *C'est un acte de santé publique et un acte civique* », souligne-t-elle. Localement, le service hygiène et santé, qui va s'installer dans des locaux neufs au centre Camille-Pagé en septembre prochain, assure les vaccinations gratuitement. Il a réalisé 367 actes en 2017, ce qui est encore trop peu. Sur cet aspect, la Ville envisage de mener une politique plus active en matière d'information et de sensibilisation.

Centre Presse Vienne - 27 avril : article « La Ville sensibilise à la vaccination » avec interview de Nelly Cassan-Faux (Presse et web)

La Ville sensibilise à la vaccination

Dans le cadre de la semaine européenne de sensibilisation à la vaccination, l'élue municipale en charge de la santé Nelly Cassan-Faux a tenu une conférence de presse, mercredi, dans les locaux du service communal hygiène et santé, rue du Souci.

« *Il s'agit de faire une piqûre de rappel pour inciter la population à se faire vacciner* », souligne la conseillère municipale. Il s'agit également d'informer alors que la ministre de la santé a annoncé l'extension de l'obligation vaccinale à 11 vaccins à réaliser en six injections entre zéro et 18 mois pour les enfants nés à partir du 1 janvier 2018.

Parmi ces vaccins figure la **rougeole** dont l'épidémie touche particulièrement la Nouvelle Aquitaine et spécialement la Vienne depuis plusieurs mois. Nelly Cassan-Faux a rappelé tout l'intérêt d'être à jour de ses vaccins et de se faire vacciner tout au long de sa vie. « *C'est un acte de santé publique et un acte civique* », souligne-t-elle.

Localement, le service hygiène et santé, qui va s'installer dans des locaux neufs au centre Camille-Pagé en septembre prochain, assure les vaccinations gratuitement. Il a réalisé 367 actes en 2017, ce qui est encore trop peu. Sur cet aspect, la Ville envisage de mener une politique plus active en matière d'information et de sensibilisation.

Service hygiène et santé, 9 rue du Souci, ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17 (fermé le mercredi matin et le vendredi après-midi).

Tél. 05.49.20.21.50

Les radios qui ont traité de la Semaine européenne de la vaccination



Radio D4B - brèves dans les flashes infos pendant la SEV

Radio Pulsar - brèves dans les flashes infos pendant la SEV



LA MONTAGNE

La Montagne - 23 avril : article « Le carnet de vaccination » avec l'interview du Dr Ternamian

Le carnet de vaccination

Santé

Les deux Unions régionales de professionnels de santé (médecins libéraux et pharmaciens) ont décidé de promouvoir le carnet de vaccination électronique accessible sur mesvaccins.net. Cet outil, partagé entre professionnels et patients, améliore le suivi vaccinal. Les URPS financent désormais l'accès des médecins libéraux et des pharmaciens de ville au logiciel. Pour les particuliers, c'est gratuit.

Laurent Bernard

Le contexte n'a sans doute jamais été aussi favorable pour la promotion du carnet de vaccination électronique (CVE), une version digitale du carnet papier, créée en 2009 mais qui reste anecdotique. D'abord, parce que les enfants nés depuis le 1^{er} janvier dernier doivent être vaccinés pour onze maladies, contre trois auparavant (*). Ensuite, parce qu'un nouveau carnet de santé est en vigueur depuis le 1^{er} avril. Enfin, parce que l'épidémie actuelle de rougeole, partie de la Nouvelle-Aquitaine et qui a tué une personne de 32 ans en février à Poitiers, a rappelé le déficit de vaccination en France, qui favorise la propagation de la maladie.

Le carnet en papier est souvent perdu incomplet ou illisible

Afin de sécuriser le suivi de vaccination, les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux et pharmaciens, ainsi que France Assos Santé (usagers de la santé) préconisent la généralisation de cet outil, accessible gratuitement pour les particuliers sur mesvaccins.net. « Le carnet de vaccinations en papier est souvent perdu, illisible ou incomplet. Le CVE apporte une information personnalisée au patient, lui évite une sous ou sur-vaccination. Et constitue une aide à la décision pour le professionnel de santé », défend le docteur Pierre-Jean Ternamian.

Ce radiologue lyonnais est le président de l'URPS Auvergne-Rhône-Alpes des médecins libéraux. Laquelle a décidé de financer l'accès au logiciel CVE pour l'ensemble des 13.500 médecins libéraux de la région, soit un coût de 120.000 €. L'objectif est d'arriver à convaincre 7.000 à 8.000 professionnels d'utiliser l'outil (notamment les généralistes et les pédiatres) pour que 450.000 CVE soient créés d'ici la fin de l'année en Auvergne-Rhône-

Alpes. Ce serait autant que l'ensemble des CVE en service actuellement en France.

« Combien de vaccins restent au réfrigérateur ? »

S'il n'est pas obligatoire, le CVE est pourtant très utile, aux médecins comme aux pharmaciens. « En France, il n'existe pas d'outil de mesure vaccinal, constate Olivier Rozaire, président de l'URPS-pharmaciens, installé dans la Loire. On connaît bien le nombre de vaccins vendus, mais combien restent dans le réfrigérateur ? Le fait d'être un outil commun au patient et au professionnel permet de savoir s'il a été effectivement administré. Et puis, avec le carnet papier, on ne sait pas de quel lot un vaccin est issu : il n'y a pas de traçabilité », poursuit le président de l'URPS pharmaciens, qui a décidé de financer l'accès au CVE aux 2.500 pharmacies de ville de la région. ■

(*) La coqueluche, l'Haemophilus influenzae B, l'hépatite B, le méningocoque, les oreillons, le pneumocoque, la rougeole et la rubéole sont venus s'ajouter à la diphtérie, la poliomyélite et le té-



Press Book

Semaine de la vaccination
du 23 au 29 avril 2018

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
103 bis rue Belleville
CS 91704
33063 Bordeaux Cedex

Agence O tempora - Tél. 05 56 81 01 11
Samuel Attia - samuel.attia@otempora.com - Tél. 06 63 92 63 50
Roxanne Poirier - roxanne.poirier@otempora.com

ars-na-communication@ars.sante.fr

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr